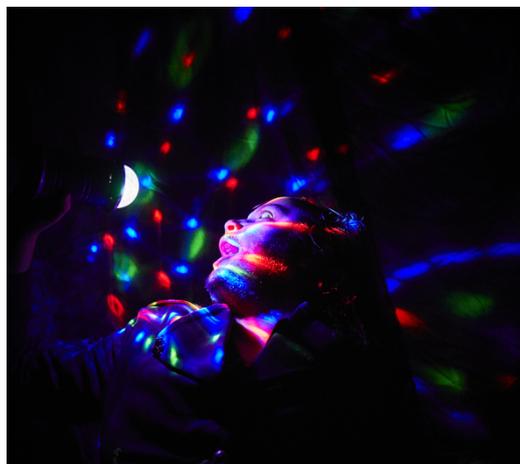


PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS – BOULOGNE-BILLANCOURT

Musique – Théâtre – Danse

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

<i>I – STATUTS ET GOUVERNANCE DE L'ETABLISSEMENT EN 2019</i>	<i>3</i>
1-1 UN STATUT D'EPCC APPUYE SUR LES CRR DE PARIS ET DE BOULOGNE- BILLANCOURT	3
1-2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019.....	3
1-3 LE CONSEIL PEDAGOGIQUE EN 2019.....	4
1-4 LES TEXTES DE REFERENCE : EVOLUTION EN 2019	4
<i>II – L'ACTIVITÉ DU PSPBB EN 2019 : SCOLARITE, EQUIPE, REALISATIONS</i>	<i>6</i>
2-1 SCOLARITE, CONCOURS ET VIE ETUDIANTE.....	6
2.2 – LES RESSOURCES HUMAINES	7
2-3 DONNEES BUDGETAIRES SUR LES ENSEIGNEMENTS.....	9
2-4 LA COMMUNICATION	10
2-5 – LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES COLLECTIVES : MASTER CLASSES, PARTENARIATS, SPECTACLES.....	12
2-6 LES ECHANGES INTERNATIONAUX.....	24
<i>III – LES SITES D'ENSEIGNEMENT ET LES MOYENS MATERIELS</i>	<i>31</i>
3-1 LES ESPACES DE TRAVAIL PEDAGOGIQUE.....	31
3-2 LES LOCAUX DE L'ADMINISTRATION	31
3-3 L'ACQUISITION DE MATERIELS.....	31
<i>IV – LE BUDGET</i>	<i>32</i>
4.1 – LES RECETTES ET DEPENSES DE L'EPCC	32
4.2 – LE BILAN DE L'ANNEE 2019	33
4.3 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES	34
<i>V – L'AUDIT CONJOINT DES TUTELLES CONDUIT EN 2019</i>	<i>35</i>
<i>CONCLUSION.....</i>	<i>36</i>
<i>ANNEXES.....</i>	<i>37</i>

Préambule

Ce rapport d'activité a été rédigé en période de direction par intérim (qui a commencé en septembre 2020) et de pandémie Covid 19 qui a fortement mobilisé la totalité des équipes, enseignantes comme administratives.

Il a été présenté en Conseil d'administration de janvier 2021, avec un retard certain dû au temps de récolement des données entraîné par la crise de gouvernance et les effets de la pandémie Covid, et à leur présentation après vérification par chaque département et par les services.

Les équipes du Pôle sollicitent votre compréhension pour ce délai.

I – STATUTS ET GOUVERNANCE DE L'ETABLISSEMENT EN 2019

1-1 UN STATUT D'EPCC APPUYE SUR LES CRR DE PARIS ET DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Créé sous la forme d'une association de préfiguration d'un établissement public de coopération culturelle, le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt est un établissement public depuis le 1^{er} décembre 2016. Il s'appuie sur les deux CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt, dont la mise à disposition des enseignants et des locaux par les collectivités assure une majeure partie de l'activité pédagogique de l'école. Les effectifs des enseignants et de l'équipe administrative et pédagogique seront détaillés ci-après.

En 2019, certains changements sont intervenus dans la gouvernance de l'établissement.

1-2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019

La composition du Conseil d'administration a évolué au cours de l'année 2019 sur différents points¹ :

- Présidence : Démission de Marcel Bozonnet avant la fin de son mandat et nomination d'André Mondy en juin 2019 ;
- Démission de Fabienne Ozanne-Paré, vice-présidente du Conseil d'administration, en mai 2019, poste demeuré vacant jusqu'à la fin de l'année 2019 ;
- De nouveaux représentants des étudiants ont été élus :
 - Département théâtre : Victoria Chéné (titulaire) et Etienne Thomas (suppléant) ;
 - Département danse : Sarah Salari (titulaire) et Noam Duclos (suppléante) ;
 - Département musique : Jean-Baptiste des Boscs (titulaire) et Arthur Prieur (suppléant) ;
- De nouveaux représentants des enseignants ont été élus :
 - Département danse : Olivier Chanut (titulaire) et Priscilla Danton (suppléante).

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de l'EPCC était constitué selon le tableau en annexe 1 du rapport d'activité. En 2019, il s'est réuni cinq fois :

- 20 février 2019

¹ Annexe 1 – Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

- 25 juin 2019 : délibération à distance pour élire le nouveau Président du Conseil d'administration
- 1^{er} juillet 2019
- 11 octobre 2019
- 17 décembre 2019

Chaque Conseil d'administration était précédé d'un groupe de travail réunissant les partenaires publics pour examiner l'ordre du jour et permettre une réunion du Conseil plus efficace. Chaque Conseil d'administration et délibération à distance font l'objet d'un procès-verbal et des délibérations votées.

1-3 LE CONSEIL PEDAGOGIQUE EN 2019

Il se tient généralement avant chaque Conseil d'administration. Il est présidé par le directeur de l'établissement².

Le Conseil pédagogique s'est réuni deux fois en 2019, dans les locaux administratifs du Boulevard Berthier :

- le 10 mai 2019
- le 27 septembre 2019

Un Conseil pédagogique programmé en décembre a dû être annulé pour cause de grève des transports. Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un compte-rendu, présenté en Conseil d'administration par le directeur de l'établissement.

Changement des membres du Conseil pédagogique :

- De nouveaux représentants des étudiants au Conseil Pédagogique ont été élus :
musique : Alexis Cadeillan (titulaire) et Sylvain Fouché (suppléant) ; Jean-Baptiste des Bosc (titulaire) et Arthur Prieur (suppléant) ;
théâtre : Nadège Rigault (titulaire) et Gwenaëlle Martin (suppléante).
- Les enseignants n'ont désigné qu'un seul représentant sur deux pour le théâtre, faute de candidats (Valérie Besançon).

1-4 LES TEXTES DE REFERENCE : EVOLUTION EN 2019

Les statuts, le Règlement intérieur

Les statuts et le règlement intérieur général n'ont pas subi de modification en 2019.

Le Règlement général des études

Le RGE a enregistré des ajustements en 2019 :

1) Lors du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2019, après avis favorable du Conseil pédagogique du 10 mai 2019, les points suivants ont été modifiés :

- pour tous les diplômés : modification des modalités du paiement des droits d'inscription, en ajoutant la possibilité de payer par carte bancaire.
- DNSPM :
- nouvelles maquettes des cursus Sorbonne Université et Paris 8 ;
- modification du règlement des sessions d'orchestre ;
- DNSPD : diverses modifications dont les maquettes.

2) Lors du Conseil d'administration du 11 octobre 2019, après avis favorable du Conseil pédagogique du 27 septembre 2019 le RGE a été modifié sur les points suivants :

² Annexe 2 – Composition du Conseil pédagogique au 31 décembre 2019

- aménagements (examens et concours) pour les étudiants en situation de handicap dans tous les départements et parcours ;
- DNSPM :
 - modification concernant les accompagnateurs lors des épreuves d'admission des concours d'entrée en DNSPM Musique Ancienne ;
 - simplification des épreuves de concours d'entrée pour le parcours de direction d'orchestre ;
 - modification du règlement concernant le Master Musicien d'orchestre en apprentissage ;
- DNSPD :
 - mise à jour du volume horaire en danse contemporaine et danses actuelles/danses urbaines sur la maquette au 5e semestre.

Le règlement intérieur de la formation continue

Le règlement intérieur de la formation continue n'a pas été modifié en 2019.

Accréditation du PSPBB

Pour mémoire, le Pôle est accrédité jusqu'en 2023 et le report de la phase 2 de la procédure d'accréditation (annoncé par la DGCA au CA du 1^{er} juillet 2019), a été confirmé en décembre 2019 compte tenu de l'audit en cours.

II – L'ACTIVITÉ DU PSPBB EN 2019 : SCOLARITE, EQUIPE, REALISATIONS

2-1 SCOLARITE, CONCOURS ET VIE ETUDIANTE

Scolarité 2018- 2019

Les étudiants étaient 269 sur l'année universitaire 2018-2019, répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous entre les danseurs (27 étudiants), les comédiens (42 étudiants) et les musiciens (173 en DNSPM dont 30 en double cursus avec le DE, et 20 étudiants DE en quatrième année, soit 193 étudiants en musique).

Le master improvisation création accueillait 5 étudiants, inscrits à l'université de Paris 8, et au PSPBB.

DNSPM	1ère année	2ème année	3ème année	Post cursus	TOTAL
Interprètes					
Classique à contemporain	42	40	35		117
MSNDP	0	0	0	1	1
Musique ancienne	9	7	1		17
Jazz Paris	5	4	4	1	14
Jazz CMDL	5	5	4		14
MAA	2	2	1		5
TOTAL interprètes	63	58	45	2	168
Direction	0	2	1		3
Création	1	1	1		3
. Arrangement	0	0	1		
. Compo électro-acoustique	1	1			
. Compo instrumentale	0	0	0		
DNSPM/DE Piano - accompagnement		1			1
TOTAL DNSPM	64	61	47		173
DE		10	20	20	50
. Interprète		10	20	19	49
. Direction		0	0	1	1
DNSPC	14	14	14		42
DNSPD	15	12			27
MASTER Improvisation/ création	4	1			5
TOTAL étudiants	160	146	106	2	269

NB : les étudiants en post-DNSPM et en dernière année de DE sont ajoutés au total DNSPM + total Master pour obtenir le nombre d'étudiants total et les DNSPM en cours de DE ne sont comptés qu'une fois dans le tableau.

Concours 2019

En 19-20, le concours a permis d'intégrer en scolarité 55 musiciens et 14 comédiens, soit au total 69 entrants, auxquels s'ajoutaient 16 lauréats en DE musique.

Le fléchissement des admis atteignait 19 % en musique, sauf en DE avec 6 admis de plus qu'en 2018.

Pour mémoire, le concours de 2018 avait permis d'intégrer 68 musiciens, 14 comédiens et 15 danseurs soit 97 entrants, ainsi que 10 lauréats en DE musique.

Le concours ne s'est pas tenu en danse en 2019, puisqu'il est organisé deux années sur trois.

La vie scolaire et les soutiens aux étudiants

Les bourses et aides exceptionnelles

Du fait de son statut d'établissement d'enseignement supérieur culture, les étudiants régulièrement inscrits au PSPBB peuvent prétendre à l'ouverture de droits aux bourses sur critères sociaux ainsi que d'autres types d'aides exceptionnelles (FNAUAC, aides ponctuelles).

Pour l'année 2018 - 2019 : 78 étudiants avaient été exonérés de droits de scolarité, soit 29,21 % des inscrits, dont 39 en DNSPM (27 %), 19 en DNSPC (45 %), 12 en DNSPD (46 %) et 8 en DE-DNSPM (40%). Parmi eux :

- 78 boursiers sur critères sociaux (CROUS), soit 29,21 % des inscrits ;
- aucun étudiant n'a été bénéficiaire du FNAUAC (géré par le ministère de la culture).

La couverture sociale

Depuis la rentrée 2018, les étudiants ne sont plus tenus de régler les frais de sécurité sociale étudiante mais doivent désormais s'acquitter, directement auprès du CROUS, de la CVEC.

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants » collectée par les CROUS. Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. Les sommes collectées bénéficient aux étudiants : financent des projets de vie de campus. La C.V.E.C. contribue globalement à l'amélioration des conditions de vie et d'étude. Une partie de cette somme a vocation à être reversée aux établissements aux fins de financer des projets mais le PSPBB n'a pas pu en bénéficier en 2019.

2.2 – LES RESSOURCES HUMAINES

L'activité du Pôle s'appuie sur une équipe élargie : la direction, l'équipe pédagogique et les enseignants ainsi que les personnels administratifs et d'accueil. En 2019, le PSPBB comptait 21 salariés permanents (douze pour l'administration et la scolarité³ et neuf pour la pédagogie (cinq conseillers aux études et quatre coordinateurs). S'y ajoutent trois agents d'accueil à l'ESAD, soit 24 personnes. Pour gérer 266 étudiants et 331 enseignants et membres de jury dont les payes sont mensuelles, cet effectif a été jugé trop limité, selon les auditrices IGAC-IGVP.

L'équipe de direction et pédagogique

L'équipe de direction du PSPBB était en 2019 : Laurent Gardeux Directeur, Emmanuelle Desouches Secrétaire générale, Serge Tranvouez directeur de l'ESAD, Patricia Alzetta et Rick Odums co-directeurs du département Danse. Conformément aux statuts, les directeurs de département exercent leur fonction en autonomie. Le directeur leur délègue certaines missions, notamment au sein des jurys et récitals, ou de réunions thématiques. Laurent Gardeux et Emmanuelle Desouches intervenaient particulièrement sur les développements structurels de l'établissement : élargissements pédagogiques, données budgétaires, gestion des ressources humaines, communication, aspects techniques, vie internationale, relations institutionnelles, partenariats.

³ (dont une personne mise à disposition de la Ville à l'administration de l'ESAD)

Les conseillers aux études et coordinateurs pédagogiques

Au 31 décembre 2019, l'équipe d'encadrement pédagogique du PSPBB comptait cinq conseillers aux études et trois coordinateurs pédagogiques :

- Davy Basquin – conseiller aux études DNSPM (plus particulièrement sur Paris)
- Hélène Genet – conseillère aux études DNSPM (plus particulièrement sur Boulogne-Billancourt)
- Carole Bergen – conseillère aux études DNSPC
- Nathalie Moreno – conseillère aux études DNSPD
- Charles Coudray - conseiller aux études DE musique
- Bibiane Lapointe – coordinatrice pédagogique musiques anciennes
- François Vion – coordinateur pédagogique musiques actuelles amplifiées et jazz et musiques improvisées
- Héloïse Deforges - coordinatrice pédagogique pour le DE théâtre

L'organigramme de l'équipe administrative

Sur les douze personnes de l'équipe administrative, les mouvements suivants ont été enregistrés en 2019 :

- un départ, celui de Zeïneb Boughzou, coordinatrice pédagogique pour le DE théâtre ;
- un nouveau poste a été créé au sein de l'équipe administrative, en remplacement du poste de chargée de la communication de l'ESAD : Delphine Roussel a pris les fonctions de responsable de la communication et de la recherche de mécénat à compter du 11 mars 2019.

Au 31 décembre 2019, la composition de l'équipe administrative était donc la suivante⁴ : Laurent Gardeux, Directeur, Emmanuelle Desouches – Secrétaire générale, Héloïse Clément – Secrétaire, Virginie Brunet – Chargée de production et de l'action culturelle, Axelle du Port de Pontcharra – Responsable de scolarité et de la vie étudiante, Roser Graell Calull – Responsable des relations internationales et de la communication digitale, Camille Reibel-Castro – Chargée des ressources humaines, Hélène Chapput – Responsable des opérations comptables et budgétaires, Delphine Roussel – Responsable de la communication et de la recherche de mécénat.

En outre, quatre personnes étaient mises à disposition du PSPBB par la Ville de Paris pour l'ESAD : Hubert Bélise, Franck Jourde, Mourad Yahiaoui (accueil) et Catherine Le Roux (Responsable administrative de l'ESAD).

Les enseignants

Le PSPBB a engagé 242 enseignants, 65 tuteurs, 23 accompagnateurs et un ingénieur du son durant l'année 2019, soit 331 personnes affectées à l'enseignement auprès des étudiants.

Certains sont mis à disposition du PSPBB par les collectivités partenaires : la Ville de Paris et Grand Paris Seine Ouest. Les autres sont engagés directement et pris en charge intégralement par le PSPBB.

La répartition par diplôme et par genre des enseignants de 2019 figure dans le tableau ci-dessous.

	F	H	Total général
DE Musique	32	22	54
Enseignant	4	4	8
Tuteur	28	18	46
DE Théâtre	15	6	21
Enseignant	1	1	2
Tuteur	14	5	19

⁴ Annexe 3 – organigramme au 31 décembre 2018

DNSPC	16	13	29
Enseignant	16	13	29
DNSPC/DE	1		1
Enseignant	1		1
DNSPD	10	15	25
Accompagnateur	2	3	5
Enseignant	8	12	20
DNSPM	55	137	192
Accompagnateur	10	7	17
Enseignant	43	130	173
Ingénieur du son	1		1
Professeur de langues étrangères	1		1
MASTER	2	7	9
Accompagnateur		1	1
Enseignant	2	6	8
Total général	131	200	331

Les femmes représentaient 39,6 % de l'équipe pédagogique en 2019. Une évolution pour s'acheminer vers la parité est engagée.

Les enseignants de l'IFPRO en danse jazz et les enseignants du CMDL ont effectué des heures d'enseignement comprises dans la convention du PSPBB avec chacun de ces établissements.

Les autres intervenants (jurys)

Outre les neuf invités en master classes, les autres intervenants sont les membres des jurys au nombre de 147, ainsi qu'un régisseur et neuf appariteurs pour les épreuves liées aux cinq diplômes délivrés par le PSPBB.

	F	H	Total général
DE Musique	7	29	36
Jury	7	29	36
DE Théâtre	4	4	8
Jury	4	4	8
DNSPC	6	4	10
Appariteur	1	1	2
Jury	5	2	7
Régisseur		1	1
DNSPD	1		1
Appariteur	1		1
DNSPM	27	65	92
Appariteur	2	4	6
Jury	25	61	86
Total général	45	102	147

Les femmes représentaient 30,6 % des membres des jurys : le Pôle s'efforce d'y prévoir l'égalité des genres pour les années à venir, comme pour les cours, avec l'objectif de faire évoluer le chiffre vers la parité dès que possible.

2-3 DONNEES BUDGETAIRES SUR LES ENSEIGNEMENTS

Exercice 2019

Le nombre d'heures d'enseignement payées à taux plein (19 419 h au total) a augmenté de 6,5 %, passant de 9 687,5 h en 2018 à 10 312 h en 2019 dont 1 838,40 heures de tutorat.

Le nombre d'heures d'enseignement mises à disposition (47 % des heures d'enseignement) a diminué de 2,3 %, passant de 9 319,5 heures en 2018 à 9 107,52 heures en 2019. Les vacances constituent 53 % du total des heures dispensées au Pôle.

Diplômes	Nombre d'heures mises à disposition 2019	Nombre d'heures de vacation 2019
DE Musique	0	1900.65
Enseignant	0	144.25
Tuteur	0	1756.4
DE Théâtre	0	149
Enseignant	0	67
Tuteur		82
DNSPC	472	1160.5
Enseignant	472	1160.5
DNSPC/DE	185.4	7.5
Enseignant	185.4	7.5
DNSPD	835.4	556.8
Accompagnateur	79.2	147.5
Enseignant	756.2	409.3
DNSPM	7498.22	6232.13
Accompagnateur	536.91	447.0133704
Enseignant	6727.31	5632.62
Ingénieur du son	234	0
Professeur de langues étrangères	0	152.5
MASTER	116.5	305.94
Accompagnateur	48.5	4
Enseignant	68	301.94
Total général	9107	10312

Année scolaire 2018/2019

Sur l'année 2018/2019, la répartition des heures d'enseignement des enseignants mis à disposition (44 % du total des heures) et en vacation (56 %) sur les principaux diplômes est la suivante :

	Nombre d'heures mises à disposition 2018/2019	Nombre d'heures de vacation 2018/2019	Total général
DE Musique	0	1982	1982
DE Théâtre	133	91	224
DNSPC	66	1297.5	1363.5
DNSPD	754	397	1151
DNSPM	7368.42	6601.63	13970.05
MASTER	217	459.94	676.94
Total général	8538.42	10829.07	19367.49

L'ESAD, de par la structure de son enseignement et de ses intervenants, est le département où les vacations sont les plus importantes.

2-4 LA COMMUNICATION

Le PSPBB a développé les outils classiques de communication, en conservant le papier (brochures et flyers ainsi que les affiches) car ils restent des supports qui circulent : l'appui sur des publicités et insertions est notamment nécessaire pour les concours. L'appel à des professionnels de l'audiovisuel (photographes, vidéastes) permet de relayer et valoriser les spectacles. Enfin, la forte progression de la communication numérique concerne non seulement le site mais tous les réseaux sociaux.

Les supports imprimés

Les supports imprimés (diffusés également en version numérique) créés en 2019 étaient les suivants :

- brochure de sortie de la promotion 2019 de l'ESAD
- brochure de présentation du PSPBB
- flyer et affiche annonçant le concours 2020 en DNSPD
- flyer annonçant le concours 2020 de l'ESAD
- affiche annonçant les concours 2020 du Département musique

Publicités et publications

En 2019, le PSPBB a acheté des encarts publicitaires afin de promouvoir les concours :

- Encart dans la *Lettre du musicien* pour mettre en avant le concours 2020 en DNSPM
- Un encart dans *La Terrasse* pour mettre en avant le concours 2020 de l'ESAD
- Un encart dans *Ballet 2000* pour mettre en avant le concours 2020 en DNSPD

Photographies et vidéos

Le PSPBB a sollicité les services de photographes et vidéastes professionnels pour couvrir la Scène ouverte à la danse jazz à la MPAA Saint-Germain le 29 mai. Les photos ont été prises par Victor Tonelli et les vidéos par Captavideo.

La communication numérique

Le site Internet

Le site Internet a été enrichi en 2019, mais conserve une architecture permettant de présenter le Pôle de manière générale, avec des liens vers ses réseaux sociaux, la présentation de chaque département, de l'action internationale, et une page dédiée aux concours d'entrée. Il affiche également la saison avec un calendrier des événements. Sont aussi mis à disposition les logos, la charte graphique et les différentes brochures.

La newsletter

La newsletter mensuelle du PSPBB comptait en 2019 un total de 1 200 abonnés (et en compte aujourd'hui 1 323). Elle reste un outil clé du rayonnement de la structure, de la promotion de la saison et de ses actualités.

En 2019 a été envoyée la première newsletter interne, diffusée auprès de l'ensemble des équipes administrative et pédagogique, afin de les informer de l'actualité institutionnelle du PSPBB et des recrutements.

Le *mailing* a également été très utilisé auprès des étudiants pour les informer des appels à projets, des auditions, concours, et autres offres de nos partenaires qui leur sont dédiés.

Les réseaux sociaux

La page Facebook du PSPBB a été créée en 2014 et compte 1 527 mentions « j'aime » (soit + 277 par rapport à l'année précédente). Le département théâtre ESAD dispose également d'une page Facebook qui compte avec 2 340 mentions « j'aime » (+163 par rapport à l'année précédente).

Un compte Instagram a été créé en septembre 2017, à l'occasion des premières activités publiques. On comptabilisait 200 abonnés (+100 par rapport à l'année précédente). Le compte Twitter, créé en octobre 2016, comptabilisait 330 abonnés au 31 décembre 2019.

2-5 – LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES COLLECTIVES : MASTER CLASSES, PARTENARIATS, SPECTACLES

Les Master classes

Master classes Musique

Les master classes permettent la rencontre et l'échange d'expérience entre de jeunes musiciens et des professionnels de haut niveau. La programmation de la saison de master classes associe l'ensemble de l'équipe pédagogique, notamment les enseignants du Pôle, directement au contact des artistes. Le PSPBB encourage les échanges avec des établissements partenaires, via le programme Erasmus tout particulièrement, mais pas exclusivement.

En 2019, le PSPBB a proposé 12 master classes musique à ses étudiants, ses enseignants et son public : quatre femmes et huit hommes (dont un groupe composé de quatre hommes) ont ainsi été accueillis en tant qu'intervenants.

Les critères guidant la sélection du PSPBB quant aux choix des artistes-intervenants :

- l'ouverture à l'international : en 2019, 11 master classes sur 20 ont été données par des artistes étrangers ou de renommée internationale, pour la plupart enseignants dans des établissements renommés ;
- la proposition d'un axe ou d'une thématique de la master class « structurant » l'intervention ;

Pour chaque master class, un professeur référent coordonne les interventions et les programmes des étudiants. L'accent est mis auprès des professeurs et des étudiants sur l'importance d'assister aux master classes, indépendamment de la discipline enseignée.

Liste des intervenants en master class musique en 2019 :

Musique Classique à contemporain : Isabelle Perron, harpe, Armand Angster, clarinette, Florent Jodelet, percussions, Rico Gubler, saxophone, Troels Svane, violoncelle

Musique ancienne : Odile Edouard, violon baroque, Alfredo Bernardini, hautbois baroque, Carole Cerasi, clavecin, Freddy Eichelberger, improvisation musique ancienne

Jazz et musiques improvisées : SHIJIN, Ron di Lauro

Pluridisciplinaire : Sandrine Carré, PMC / Technique Alexander

Master classes Danse

Quatorze intervenants (danseurs interprètes, chorégraphes, pédagogues, praticiens de savoirs somatiques ou techniciens) ont été invité pour des master classes en danse en 2019, dont certains artistes pour plusieurs dates (un total de 34 dates ont été proposées aux étudiants).

Une attention a été portée aux critères suivants :

- à la diversité géographique des intervenants compagnies de danse française (cinq) et internationale (deux) ;
- à la diversité des esthétiques (danse jazz, danse contemporaine, hip-hop, comédie musicale, technique Horton...) ;
- à la diversité de technique spécifique (danse en suspension, danse et théâtralité) qui ne sont pas proposées par l'équipe pédagogique permanente ;
- à la rencontre avec des compagnies qui sont de potentiels futurs employeurs.

Le nombre de master class était en progression cette année par rapport à 2018 : trois intervenants et 12 dates supplémentaires en 2019, à savoir :

15 et 22 janvier 2019, Chantal Loial de la Compagnie DIFEKAKO - répertoire/ danse contemporaine afro-antillaise

Étudiants en DNSPD 1ère année – Promotion 2021

25 février au 1^{er} mars 2019, Milton Myers, Chet Walkers – Technique Horton, Comédie musicale

Étudiants en DNSPD 1ère année – Promotion 2021/ Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

15, 29 mars et 5 avril 2019, Tanya Lazebnik de la Compagnie INOSBADAN – Danse en suspension

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

29 mars et 5 avril 2019, Marie-Christine Scaglia - Initiation à la création lumière

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

1er, 19 avril et 20 mai 2019, Rozenn Jacon - Feldenkrais

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020 Étudiants en DNSPD 1ère année – Promotion 2021

4 avril 2019, Pascal Beugre-Tellier de la Compagnie LA BARAKA - ABOU LAGRAA – répertoire /danse contemporaine

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

18 et 19 avril 2019, Kristina Alleyne de la Compagnie AKRAM KHAN COMPANY - répertoire /danse contemporaine

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

15 octobre et 26 novembre 2019, Ousmane Sy du Centre chorégraphique National de Rennes et de Bretagne – Danse hip-hop

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020

21, 22, 23, 24, 25 octobre 2019, Alain Gruttadauria de la Compagnie LA LICORNE – répertoire /danse jazz

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2021 Étudiants en DNSPD 3^{ème} année – Promotion 2020

21, 22, 23, 24, 25 octobre 2019, Juan Giuliano - danse classique

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2021 Étudiants en DNSPD 3^{ème} année – Promotion 2020

24 et 25 octobre 2019, Julien Mercier – danse et théâtralité

Étudiants en DNSPD 3^{ème} année – Promotion 2020

17 décembre 2019, Jeremy Coachman et Benjamin Mitchell de la compagnie Les Ballets Jazz de Montréal-répertoire danse jazz

Étudiants en DNSPD 3^{ème} année – Promotion 2020

19 décembre 2019, Kristina Alleyne de la Compagnie AKRAM KHAN COMPANY - répertoire /danse contemporaine

Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2021

Cours et Master classes Théâtre

L'équipe pédagogique de l'ESAD se compose de professeurs assurant les cours permanents techniques, théoriques et d'interprétation, dont le directeur et la conseillère aux études, et d'artistes invités pour des sessions de travail et de création, allant de trois semaines à trois mois, à raison de 45h à 100h de cours.

Professeurs cours permanents : Carole Bergen ; Valérie Besançon ; Valérie Onnis ; Catherine Nasser ; Catherine Rétoré ; Serge Tranvouez

Cours Théoriques Paris 3 : Geoffrey Carey ; Claire Dupont ; Christine Farenc ; Julia Gros de Gasquet ; Pierre Lesquelen ; Romain Piana

Artistes invités :

Promotion 2019 (sortie en juin 2019) : Clément Bondu ; Natahlie Chéron et Séverine Cornamusaz ; Valérie Dréville ; Pascale Gateau ; Christian Giriat ; Mattia Maggi ; Philippe Malone ; Igor Mendjisky ; Nikola Takov ; Lucie Valon ;

Promotion 2020 : Julie Bérés ; Guillaume Clayssen ; Cédric Gourmelon ; Sara Llorca ; Pierre Maillet et David Jeanne ; Marie-José Malis ; Philippe Malone ; Caroline Marcadé ; Igor Mendjisky ; Eloi Recoing ; Emilie Rousset ; Dave Saint-Pierre ; Jean-Christophe Saïs ; Nikola Takov ;

Promotion 2021 : Amine Adjina ; Alexandra Badéa ; Adrien Béal ; Vincent Dissez ; Marine Garcia ; Luca Giacomoni ; Amparo Gonzalez Sola ; Kaori Ito ; Khoffi Kwahulé ; Marie-Hélène Larose Truchon ; Mariette Navarro ; Julie Pauker et Robert Shuster ; Thierry Thieû Niang ; Arnaud Vernet

Promotion 2022 (rentrée en octobre 2019) : Pascal Kirsch ; Pascale Gateau.

En plus des sessions d'interprétation avec les artistes invités, plusieurs professionnels sont venus à l'ESAD pour des conférences, des master-classes.

Les élèves ont participé à des lectures hors les murs :

- 2eA - Master-Class avec la Compagnie Dave SAINT-PIERRE Du 9 au 12 octobre 2018 au Théâtre Le TARMAC. Partenariat ESAD/TARMAC.

- 2eA et 1eA : Lectures publiques dirigées par Serge Tranvouez dans le cadre de la manifestation « les In-Ouis » textes lauréats d'aide à la création Artcena.

Le 12 novembre 2018 à Artcena. Partenariat ESAD/ARTCENA

- 2eA et 1eA : Lectures publiques dirigées par Carole Bergen dans le cadre de la manifestation « les In-Ouis » textes lauréats d'aide à la création Artcena 3 Décembre 2019.

Les partenariats pédagogiques du PSPBB

Le PSPBB a renforcé ses partenariats pédagogiques en 2019 en se rapprochant de nouvelles structures. Ces partenariats ont pour objectif de permettre des échanges toujours stimulants sur le plan pédagogique et de placer les étudiants en situation professionnelle.

- 23 concerts
- 170 récitals
- 2 événements pluridisciplinaires (une semaine de création danse jazz et musique jazz et musiques improvisées et cérémonie de remise des diplômes)
- 10 spectacles de danse jazz

Partenaires en musique

Les partenaires du PSPBB en 2019, outre le Centre de musique Didier Lockwood, réputé pour l'enseignement du jazz, partenaire récurrent du Pôle qui accueille ses étudiants pour moitié (15), ont été les suivants : l'ONDIF (Orchestre National d'Île-de-France), l'Orchestre de Paris, le Théâtre 71, le CMBV (Centre de musique baroque de Versailles), le COSU (Chœur et Orchestre Sorbonne Université), le CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris), le Théâtre de Rungis, le Pôle Sup'93, Musicora, le Méridien Etoile – Paris, et Les plateaux Sauvages.

Le partenariat avec *Musique sacrée* à Notre Dame de Paris

Dans la continuité de la rentrée 2015, le partenariat entre le PSPBB et MSNDP s'est poursuivi en 2019, permettant à un étudiant de MSNDP de suivre une partie de sa formation au PSPBB. Les master classes organisées pendant la saison par chacun des deux établissements sont accessibles aux étudiants des deux structures. Inversement, MSNDP a donné l'opportunité à plusieurs étudiants instrumentistes du PSPBB de participer à des activités d'apprentissage de la scène.

Partenaires en théâtre

La Commune Centre Dramatique National d'Aubervilliers ; Le CENTQUATRE- PARIS ; La Chartreuse Villeneuve lez-Avignons ; Le Théâtre de la Cité Internationale ; ENACR de Rosny-sous-Bois ; Maison du geste et de l'Image ; Le Monfort ; Le Grand Parquet ; Théâtre Paris-Villette ; Théâtre de Sartrouville ; Les Plateaux Sauvages ; Le Tarmac ; Théâtre de Vanves.

Grâce aux partenariats avec les structures, l'ESAD a pu d'une part proposer de nombreuses présentations publiques en 2018-2019 mais également assurer la mise en situation professionnelle des comédiens qui bénéficient de résidences dans des structures partenaires, leur offrant ainsi l'occasion de côtoyer les équipes techniques, administratives des théâtres et de se confronter et se former aux réalités du métier.

Partenaires en danse

On citera notamment l'IFPRO qui était en 2019 un partenaire structurel avec Rick Odums, le Centre National de la danse, l'École Duperré, Micadanses, la MPAA, le CMA 13, le CMA 17, le Conservatoire de Montrouge, et le Festival Traverses.

La mise en situation professionnelle : les spectacles

Délivrant des diplômes professionnels, le PSPBB inscrit sa formation en lien étroit avec le monde du travail : stages, apprentissage de la scène, ateliers et rencontres professionnelles, master classes, dispositif d'aide à l'insertion (théâtre), constituent les outils proposés aux étudiants pour leur permettre d'appréhender leur futur environnement professionnel.

MUSIQUE

Classique à contemporain : Treize sessions d'orchestre et deux concerts-prélude avec l'Orchestre de Paris

Musique ancienne : Six concerts dont trois Jeudis Musicaux et un concert avec le CNSMPD et le CMBV

Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz et Musiques Improvisées : une première partie du groupe SHIJIN

Direction d'orchestre : Trois concerts examens

La confrontation à la scène fait partie intégrante de la formation des musiciens : la mise en situation professionnelle proposée aux étudiants de tous les cursus du DNSPM se traduit par l'organisation des récitals, la participation aux sessions d'orchestre (symphonique, orchestre d'harmonie et orchestre à cordes) et à d'autres manifestations ponctuelles. L'apprentissage de la scène s'appuie surtout sur des partenariats, notamment avec les deux CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt. Outre les manifestations internes au Pôle, le PSPBB bénéficie d'autres partenaires ponctuels pour l'apprentissage de la scène, qui favorise outre la pratique des étudiants mais aussi le rayonnement de l'établissement.

PRATIQUES COLLECTIVES « CLASSIQUE A CONTEMPORAIN »

Les orchestres du PSPBB

Créé en mai 2011, les orchestres du PSPBB, déclinés en trois phalanges (orchestre symphonique, orchestre d'harmonie et orchestre à cordes) restent en 2019 un véritable outil de formation à l'orchestre pour les étudiants de cette discipline.

La pratique de l'orchestre est obligatoire : elle fait l'objet d'un suivi par l'équipe administrative et sa validation est l'une des conditions pour l'obtention du DNSPM. Les outils mis en place en 2013, à l'instar du règlement des sessions d'orchestre ou des fiches d'émargement pour le suivi des présences et l'assiduité des étudiants, fonctionnent toujours en 2019.

En 2019, les **misés en situation professionnelle** des étudiants du PSPBB autour de l'orchestre se décomposaient ainsi :

Concert « Les Victoires de la musique classique 2019 – Tutorat ONDIF

13 février 2019, 20h35, Seine musicale – Grande Scène

Programme de la cérémonie des Victoires de la musique classique 2019

A l'issue des auditions, trois étudiantes du PSPBB ont été retenues pour participer à ce tutorat et se produire lors de la cérémonie des Victoires de la musique 2019.

Concerts de l'orchestre d'harmonie :

15 mai 2019, 20h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

16 mai 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

Suite Persane – Dixtuor à vent, André Caplet

Suite en Si bémol Majeur Opus 4, Richard Strauss

Symphonies d'instruments à vent, Igor Stravinsky (versions 1947)

Orchestre d'harmonie du PSPBB, Philippe Ferro, direction

17 octobre 2019, 19h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

18 octobre 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

La Grande Menace, la fin de tout, Claude Pichaureau

Chants de l'Apocalypse, Roger Boutry pour quintette de cuivres, ensemble à vent et percussions

Fantasmagorie, Alexandre Kosmicki

Gildas Harnois, direction

Solistes : Quintette de cuivres Or Notes Brass

Les sessions d'orchestre

Les étudiants en musique du PSPBB ont également la possibilité de participer à des sessions d'orchestre en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur spectacle vivant.

En 2019, trois sessions d'orchestre ont eu lieu entre le PSPBB et un autre Pôle supérieur :

Partenariat Pôle Sup' 93 – PSPBB

6 novembre 2019, 19h00, Auditorium du CRR d'Aubervilliers

Ma Mère l'Oye, cinq pièces enfantines, suite pour orchestre, Maurice Ravel

Symphonie n°3 « Ecossaise » Opus 56, Félix Mendelssohn

Laetitia trouvé, direction

Orchestre symphonique du Pôle Sup'93 avec la participation des étudiants du PSPBB

Partenariat Pôle Aliénor – PSPBB

22 janvier 2019, 20h30, Salle Thélème à Tours

Le Festin, Yan Maresz

Titan, Yann Robin

Ionisation, Edgard Varèse

Metatropès, Alexandros Markeas

Dylan Corlay, direction

Co-production Pôle Aliénor, Université de Tours et ensemble At Musica

Partenariat Pôle Aliénor – PSPBB

Orchestre à cordes

21 septembre 2019, 17h30, Pôle Aliénor

22 septembre 2019, 16h00, Fontaine le Comte

Extraits de *l'Art de la fugue*, Jean Sébastien Bach

Symphonie pour cordes n°7 en ré mineur, de Felix Mendelssohn

Five, John Cage

Vexations, Erik Satie

Composition 1960 n°7, La Monte Young

Jérémy Decottignies, direction

Les jeunes musiciens du PSPBB ont eu aussi la possibilité d'intégrer et de valider des **sessions d'orchestre dans les formations des deux CRR**. Sept programmes de concerts et treize dates ont été proposés en 2019 :

20 mars 2019, 19h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

22 mars 2019, 19h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

Opéra, *L'Etoile*, Marc-Antoine Charpentier

Orchestre symphonique du CRR de Boulogne-Billancourt

Classes de chant d'Anne Constantin et d'Esthel Durand

Chœur de chambre de Marianne Guengard

Samuel Jean, direction

Paul Beynet, chef de chant

Daniel Estève, mise en scène

18 avril 2019, 20h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

Magie noire et sortilèges

Der Freischütz (ouverture), Carl Maria von Weber

Lenore, Henri Duparc

Danse macabre, Camille Saint-Saëns

Ballet des sylphes, marche hongroise et menuet des follets – extraits de la *Damnation de Faust*, Hector Berlioz

Le chasseur maudit, César Franck

Pierre Calmelet, direction

18 avril 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

19 avril 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

27 avril 2019, 11h00, Philharmonie de Paris

Rhapsodie sur un thème de Paganini, Sergueï Rachmaninov

Tableaux d'une exposition, Modeste Moussorgski (Arr. Maurice Ravel)

Orchestre symphonique du CRR de Paris

Pierre-Michel Durand, direction

François Dumont, piano

Shuichi Okada, violon

28 juin 2019, 18h30, Philharmonie de Paris

29 juin 2019, 18h30, Philharmonie de Paris

Samstag aus licht, Karlheinz Stockhausen

Le Balcon – cœur et ensemble

Orchestre d'harmonie du CRR de Paris

Chœur de l'Armée française

Maxime Pascal, direction musicale, conception du spectacle

Damien Bigourdan, direction scénique, conception du spectacle

15 novembre 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

16 novembre 2019, 16h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

Concertos pour piano (n° 1, 2 et 3), Ludwig van Beethoven

Orchestre symphonique du CRR de Paris

Pierre-Michel Durand, direction

Elena Rozanova, piano

13 décembre 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

14 décembre 2019, 16h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

Ouverture Leonore III, Ludwig van Beethoven

Concertos pour piano n°4 et n°5, Ludwig van Beethoven

Orchestre symphonique du CRR de Paris

Pierre-Michel Durand, direction

Emmanuel Strosser, Eric Le Sage, piano

17 décembre 2019, 20h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt
Hommage à Marcel Landowski
Symphonie n°1 « Jean de la Peur », Marcel Landowski
Concerto pour deux pianos, Francis Poulenc
Pacific 231, Arthur Honegger
Flammenschrift, Guillaume Connesson
Jean-Luc Tourret, direction

MUSIQUE ANCIENNE : DES CONCERTS AVEC LE CMBV ET CNSMDP

Dans le cadre du partenariat du PSPBB avec le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), les étudiants du cursus Musique ancienne ont participé à trois concerts intitulés *Les Jeudis musicaux* à la Chapelle royale du Château de Versailles :

Le Maître de musique
16 février 2019, 17h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Boulogne-Billancourt
21 février 2019, 17h30, Chapelle Royale du Château de Versailles

Requiem, André Campra
6 juin 2019, 17h30, Chapelle Royale du Château de Versailles

Motets à voix égales, Marc Antoine Charpentier et Jean-Baptiste Morin, Olivier Schneebeli, direction :
14 novembre 2019, 17h30, Chapelle Royale du Château de Versailles

Les étudiants de Musique ancienne ont également participé à un concert en coproduction avec le CNSMDP, Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris et le CRR de Paris : *Matthäus-Passion, BWV 244*, Johann Sebastian Bach, les 2 et 3 avril 2019, 20h00, Cathédrale Notre-Dame de Paris

LES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Classique à contemporain

Participation aux concerts-prélude : concerts de musique de chambre en prélude aux concerts de l'Orchestre de Paris

14 février 2019, 18h00, Grande Salle Pierre Boulez – Philharmonie de Paris
Britten / Barber / Schubert / Beethoven
Summer music, Samuel Barber (pour quintette à vent)
Léa Sicard-Caggini, flûte traversière, Pauline Cambournac, hautbois, Ana Garric, clarinette, Maximilien Guillemeteau, basson, Bastien Dalmasso, cor
Phantasy, Quatuor avec hautbois, Benjamin Britten
Chuda Siriluck, hautbois, Maxence Faivre, violon, Hermine Péré-Lahaille, alto, Sarah Foucheneret, violoncelle

14 mars 2019, 18h00, Grande Salle Pierre Boulez – Philharmonie de Paris
Mendelssohn / Brahms
Quatuor n°2 en la mineur Opus 13, Félix Mendelssohn
Teresa Martinez-Diago, violon, Antoine Hoël, violon, Paul-Julian Quillier, alto, Paola Bodin, violoncelle

Musique ancienne

Participation au salon MUSICORA

5 mai 2019, 11h00, Salle Tutti, La Seine Musicale
Voyages musicaux au cœur des XVIIème et XVIIIème siècles

9 octobre 2019, 19h00, Salle Olivier Alain du CRR de Paris
Augmenter l'orgue ! Le grand orgue et l'électronique en temps réel, de l'expérience à la création

Dans le cadre du partenariat **Institut Collegium Musicae** de Sorbonne Universités
Partenariat Institut Collegium Musicae - CRR de Paris

6 et 7 décembre 2019, CRR de Boulogne-Billancourt

Colloque Articulations

Musique ancienne : les instruments, hier, aujourd'hui, demain

Journées internationales de rencontres, d'études et d'échanges

Récitals des étudiants du PSPBB

Dans le cadre du partenariat **Institut Collegium Musicae** de Sorbonne Universités
Partenariat Institut Collegium Musicae – CRR de Boulogne-Billancourt

Musiques actuelles amplifiées et Jazz et musiques improvisées

17 octobre 2019, 19h30, Le Méridien Etoile – Paris

Première partie du groupe SHIJIN, restitution du travail effectué en master classes avec le groupe

Direction d'orchestre

19 février 2019, 20h00, Auditorium Georges Gorse du CRR de Boulogne-Billancourt

Café viennois, projet personnel de Paul Coispeau, étudiant en cursus Direction d'orchestre

Lieder eines fahrenden Gesellen, Gustav Mahler (Arr. Schönberg)

Kammersymphonie n°1, Arnold Schönberg

Fünf Orchesterlieder, nach Ansichtkarten-Texten von Peter Altenberg, Alban Berg (Arr. A. Barat)

Orchestre du PSPBB

2 mars 2019, 16h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

Examen de fin de cursus

Symphonie n°3 en mi bémol majeur Opus 55, Héroïque, Ludwig van Beethoven

Orchestre du COSU

Direction : Paul Coispeau, étudiant en cursus Direction d'orchestre

22 mai 2019, 19h00, Auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris

L'amour dans tous ses états – Aria d'opéra, projet personnel de Camilla Rossetti, étudiante en cursus

Direction d'orchestre

Orchestre du CRR de Paris

Chœur du CRR de Paris

LES RECITALS SEMESTRIELS

Les récitals semestriels constituent des mises en situation professionnelle encadrée par l'équipe pédagogique (professeurs, conseillers aux études, ateliers de la Philharmonie, direction). Ils se tiennent dans les salles publiques des CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt.

En 2019, le PSPBB a organisé 170 récitals.

Les programmes sont libres afin que les étudiants explorent différents répertoires et affirment leur personnalité artistique face à un public et sous le regard de professionnels du monde musical et de l'équipe pédagogique du PSPBB. Pour le récital du sixième semestre, dont la durée est plus longue, il est demandé aux étudiants que le programme présenté soit le fruit d'une recherche plus approfondie pouvant revêtir, si possible, une dimension artistique interdisciplinaire. Les récitals concernent les étudiants du PSPBB en DNSPM Interprète (Classique à contemporain, Musique ancienne, Jazz et musiques improvisées, Musiques actuelles amplifiées et Musique Sacrée Notre-Dame). La durée des programmes est de 20 minutes pour les DNSPM 1 et 2 et de 40 minutes (50 minutes pour les clavecinistes) pour les DNSPM 3.

Pour les cursus de création, les œuvres des étudiants compositeurs sont jouées par les étudiants du cursus interprète et des ensembles invités. Ces concerts sont dirigés par les étudiants du cursus de direction.

SPECTACLES EN DANSE

Les étudiants danseurs du PSPBB ont été invités par des structures culturelles de tous horizons (conservatoires, écoles, collectivités...) à participer à des événements (spectacle, semaine culturelle, festivals, ...) leur permettant une mise en valeur de leurs travaux et la pratique de la scène et du public dans des cadres et des territoires variés.

En 2019 ont été proposées 11 dates de spectacles, 17 pièces présentées, et 2 performances. La progression du nombre de spectacles et des mises en situation professionnelles entre 2018 et 2019 est à relever : les mises en situation professionnelles sont passées de trois en 2018 à onze en 2019.

Une attention particulière est portée :

- à la diversité des formats -petites et grandes formes ;
- à la diversité des mises en situation - performance dans l'espace public , l'espace muséal ou au plateau ;
- à la diversité des écritures : répertoire, créations d'artistes confirmés ou de jeunes chorégraphes ;
- à la créativité des étudiants avec la multiplication des opportunités pour les étudiants de présenter les cartes blanches ;
- au travail (composition ou improvisation) en musique vivante.

Les deux chorégraphes invités étaient Bruce Taylor, Milton Myers.

Invitation par le CRR de Paris

For lovers only, le 11 février 2019, 19h00, CRR de Paris

Improvisation sous la direction de Patricia Karagozian et Joe Quitzke (étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

Invitation par le Conservatoire Municipal Claude Debussy / CMA 17

Conférence dansée, le 30 mars 2019, 15h00, CMA 17

Atelier de comédie musicale sous la direction de Millard Hurley

I Don't Mean a Thing (If I Ain't Got That Swing) – 3 minutes – Musique : Duke Ellington et Irving Mills (1931) – Chorégraphie : Millard Hurley – Travail vocal sous la direction de Norma Ray (Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021)

Invitation par le Conservatoire Intercommunal Raoul Pugno de Montrouge

16 avril 2019, 20h30, Beffroi de Montrouge

The Calling (L'appel) – 15 minutes – Chorégraphie : Milton Myers – Assistante : Magali Vérin – Maîtresse de ballet : Sylvie Duchesne – Musique : William Catanzaro – Album Percussion Works (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

Invitation par la MPAA

29 mai 2019, 19h30, MPAA Saint Germain

Forever Unspoken – 15 minutes – Chorégraphie : Bruce Taylor - Musique : Création collective DNSPM sous la direction de François Merville (Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021)

Les Gens – 15 minutes – Chorégraphie : Patricia Alzetta - Musique : Goran Bregović - Tango (*Le Temps Des Gitans*) / Django Reinhardt & Stephane Grappelli – *Nuages* / Fréhel - *Si tu n'étais pas là* / Goran Bregović- *Mahalageasca* (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

L'idéal, carte blanche à Aude Thumerel - Chorégraphie : Aude Thumerel - Musique : Teda /Olafur Arnalds Texte : Aude et Anne-Laure Thumerel

Le bal Chorégraphie : Natacha Gourvil Musique : Hugo Zeiter (Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021 + Johana Maledon et Marine Stojanowski, et deux étudiantes promotion 2018

Invitation par le Conservatoire Maurice Ravel / CMA 13 à participer à la Semaine de la danse

17 mai 2019, 19h30, CMA 13

The Calling (L'appel) – 15 minutes – Chorégraphie : Milton Myers – Assistante : Magali Vérin – Maîtresse de ballet : Sylvie Duchesne – Musique : William Catanzaro – Album Percussion Works (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

Samo – 14 minutes – Chorégraphie : création collective sous la direction de Patricia Alzetta – Musique : *Ko-Ko*, Charlie Parker, *Gray-Drum mode (Downtown 81)*, Jean-Michel Basquiat, *49 Percent*, Röyksopp (Ewan Pearson Dub Half Remix) (Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021)

Invitation par MICADANSES au Festival Fait Maison

5 juin 2019, MICADANSES

Forever Unspoken – 15 minutes – Chorégraphie : Bruce Taylor Musique : Création collective DNSPM sous la direction de François Merville (Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021)

Les Gens – 15 minutes – Chorégraphie : Patricia Alzetta Musique : Goran Bregović - Tango (*Le Temps Des Gitans*) / Django Reinhardt & Stephane Grappelli – *Nuages* / Fréhel - *Si tu n'étais pas là* / Goran Bregović- *Mahalageasca* (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

Invitation par ACTe Association Cultures Territoires (avec l'action du Groupe TRAVERSES) lors du Festival TRAVERSES

14 juin 2019, 19h00, Halle PAJOL

Le Bal – 8 minutes – Chorégraphie : Natacha Gourvil – Musique : *Le Bal* – Hugo Zeiter : Étudiants en DNSPD 1^{ère} année – Promotion 2021 et Marine Stojanowski, diplômée PSPBB Promotion 2018 (Patricia Karagozian)

Invitation par l'École Duperré à participer à la Nuit Blanche

5 octobre 2019, 20h30-Minuit, Parvis de la Mairie du 3^{ème} arrondissement

Improvisation sous la direction de Carl Portal au sein de l'exposition *Le Souffle Vital*, œuvres vidéo des étudiants de l'École Duperré (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020 - Partenariat PSPBB – École Supérieure des Arts Appliqués DUPERRE)

Invitation par le CRR de Paris au Grand Mix

20 novembre 2019, Auditorium Marcel Landowski

Transmission de 2 extraits de pièce par les étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020 aux élèves en CPES des 3 cursus classique, contemporain et jazz

The Calling (L'appel) – 15 minutes – Chorégraphie : Milton Myers – Assistante : Magali Vérin – Maîtresse de ballet : Sylvie Duchesne – Musique : William Catanzaro – Album Percussion Works (Étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2020)

Samo – 14 minutes – Chorégraphie : création collective sous la direction de Patricia Alzetta – Musique : *Ko-Ko*, Charlie Parker, *Gray-Drum mode (Downtown 81)*, Jean-Michel Basquiat, *49 Percent*, Röyksopp (Ewan Pearson Dub Half Remix)

Invitation par la MPAA à participer à la Semaine de l'émergence

12 décembre 2019, 19h00, MPAA Broussais

Performances individuelles ou collectives lors du vernissage, adaptées de la création *Les gens* de Patricia Alzetta

Cartes blanches d'étudiants en DNSPD 2^{ème} année – Promotion 2021 et d'étudiants en DNSPD 3^{ème} année – Promotion 2020

Les joyeux bouchers -3 minutes-Chorégraphie : Chloé Sénéjoux - Musique : Boris Vian avec Chloé Sénéjoux

La colonne brisée – 3 minutes Chorégraphie : Nicolas Latournald-Bernhart - Musique : *Paloma Negra*, Chavela Vargas avec Chloé Ata a Njoya

Retour à l'éternité, tableau I - 3 minutes - Chorégraphie : Mélissa Thomas - Musique : Montra Mond avec Sarah Salari, Eve Coupama, Timothée Isnard, Mélissa Thomas

PerfRomance – 4 minutes- Chorégraphie : Aude Thumerel - Musique : *For Teda* Olafur Arnalds avec Aude Thumerel

Astéroïde B612 – 3 minutes 50- Chorégraphie : Alice Julien - Musique : Shift, Luke Howard avec Cassiopée Astasie, Chloé Ata a Njoya, Nicolas Latournald-Bernhart

Cheyenne Coyote - 4 minutes 30 - Chorégraphie : Benjamin Fouquet - Musique : Naïma (Alternate take), John Coltrane avec Benjamin Fouquet

Inside you – 2 minutes 20- Chorégraphie : Eve Coupama - Musique : *Deep down*, Vacant avec Eve Coupama

What's underneath – 3 minutes 30 Chorégraphie : Cassiopée Astasie Musique : création musicale Simon Daniel avec Cassiopée Astasie, Alice Julien, Mélissa Thomas

Saba- 3 minutes - Chorégraphie : Noam Duclos - Musique : Let's dance, Per Oddvar Johansen avec Noam Duclos

Le temps d'une ride – 2 minutes 45 - Chorégraphie : Chloé Ata a Njoya - Musique : *Spring-Vivaldi* revisité par Max Richter et Aladin Letang

Participation au FORUM, stand de présentation du PSPBB et de la formation DNSP Danse jazz, participation aux temps de parole lors de la Table ronde *Emergence et vie étudiante*, le 13 décembre 2019, 15h00 à 19h00, MPAA / La Canopée

SPECTACLES EN THEATRE

Les spectacles proposés étaient le fruit des cartes blanches confiées à des artistes, des lectures, la présentation des ateliers de création et des travaux de recherche conduits par les professionnels avec les comédiens, et parfois des tournages auxquels les étudiants ont été associés. La liste en est la suivante pour 2018/2019 :

- Présentations publiques de l'atelier de création dirigé par Cédric Gourmelon sur *Les Prétendants* de Jean-Luc Lagarce, les 15 et 16 novembre 2018 à l'ESAD.
- Présentation publique de l'atelier de création dirigé par Serge Tranvouez sur *Dénicher la Fabrique* d'Hakim Bah (texte écrit au cours des répétitions), le 20 décembre 2018 au Théâtre Le Tarmac.

Cartes Blanches, ateliers de création, tournages

KATHERINE/PETRUCHIO d'après *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare. Texte et mise en scène Claire BOSSE-PLATIERE - Les 17 et 18 janvier 2019 au Théâtre de la Cité Internationale.

LA CATASTROPHE NOUS A ABANDONNE - Texte et mise en scène de Angie MERCIER - Les 23 et 24 janvier 2019 aux Plateaux Sauvages.

LES FEUX DE POITRINE - Texte de Mariette Navarro, mise en scène de Thomas CHRISTIN. - Les 24 et 25 janvier 2019 au Théâtre de la Cité Internationale.

Présentations publiques de l'atelier de création dirigé par Emilie Rousset sur *Autour du procès de Bobigny*, les 14 et 15 février 2019 au Théâtre de la Cité Internationale

EPAT (École pratique des auteurs de théâtre). Présentation publique du travail de recherche dirigé par Anne Monfort sur le texte de Kevin Rittberger : *KASSANDRA OU LE MONDE EN TANT QUE FIN DE LA REPRESENTATION* - 22 février 2019 à Théâtre Ouvert

Présentations publiques de l'atelier de création dirigé par Pierre Maillet et David Jeanne-Comello sur deux pièces de Rainer Werner Fassbinder, *Le Bouc* et *Qu'une tranche de pain*, les 4 et 5 avril 2019 à l'ESAD.

Tournage du film écrit et réalisé par Igor MENDJISKY. Du 1er au 30 avril 2019 à l'ESAD et au Théâtre de l'Aquarium.

Interventions en milieu scolaire dans le cadre de l'atelier de Julie Beres sur son spectacle *Désobéir* en partenariat avec le Théâtre Paris-Villette, du 6 au 10 mai 2019.

Lecture dirigée par Carole Bergen sur Loin des Hommes de Fontano Vincent (Lauréat du Quartier des Auteurs 2019), le 23 mai 2019 au Théâtre Le Tarmac.

Lectures dirigées par Serge Tranvouez pour Les « In-Ouïs », Le 3 juin à Artcena.

Ouverture de l'atelier « Masque » de Igor Mendjinsky les 6 et 7 juin 2019 à l'ESAD

Ouverture de l'atelier de recherche dirigé par Marie-José Malis sur Les Géants de la Montagne de Luigi Pirandello, les 27 et 28 juin au Théâtre de la Commune, Centre Dramatique National D'Aubervilliers.

Spectacle de sortie Promotion 2019 – DEVOTION, DERNIERE OFFRANDE AUX DIEUX MORTS, projet de sortie écrit et mis en scène par Clément BONDU.

Sortie de résidence : Les 16 et 17 mai 2019 aux Plateaux Sauvages- Avant-premières du spectacle : 27 et 28 juin 2019 au Théâtre de la Cité Internationale –

Création au Festival In d'Avignon 2019. Du 5 au 8 juillet 2019 au Gymnase du Lycée Saint-Joseph

Promo 2021

Atelier Adrien Béal : Résidence au T2G du 21 au 31 octobre ; Atelier ouvert les 30 et 31 octobre 2019

Promo 2020

Atelier Jean-Christophe Saïs : Présentations publiques les 7 et 8 novembre 2019 à l'ESAD

Promos 2021/2022

Les In-Ouïs : Lectures à Artcena d'auteurs lauréats de la commission d'aide nationale à la création de textes dramatiques (lundi 2 décembre 2019).

Promo 2022

Atelier Pascal Kirsch : Ouverture de l'atelier le 20 décembre 2019 à l'ESAD.

EVENEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES

Semaine de résidence et de création (Musique et Danse Jazz)

18 au 22 mars 2019, Centre National de la danse

Étudiants en Danse jazz et en Musique, cursus Jazz et musiques improvisées

Bruce Taylor, direction chorégraphique, François Merville, direction musicale

Remise des diplômes Musique et Théâtre

Les départements Musique et Théâtre ont organisé leur remise des diplômes en commun le 23 octobre 2019 aux Plateaux Sauvages, occasion de présenter des extraits de spectacle :

Extrait de *La Furie des Nantis (Les Pièces de Guerre)* de Edward Bond par Tom Pézier et Fanny Kervarec

Extrait de *Hamlet est mort – Gravité zéro* de Ewald Palmetshofer par Alexandre Hamadouche

Chominciamento di gioia (flûte à bec et tambourin) par Lisa Neffari et Laurent Sauron

Projection d'un montage sonore et vidéo d'extraits des trois années de travaux de la promotion 2019 de l'ESAD réalisé par Joséphine Palmiéri

Discours d'accueil de la directrice des Plateaux Sauvages, Laetitia Guédon

Discours du directeur du PSPBB, Laurent Gardeux

Discours du directeur de l'ESAD-PSPBB, Serge Tranvouez

Improvisation musicale par Farnaz Modarresifar (santour) et Marc Bullon (viole de gambe)

Texte d'Artaud lu par Claire Bosse-Platière

Texte de Baptiste Fevre lu par lui-même

Couvre-feux, texte de Didier Georges Gabily lu par Fanny Kervarec

Improvisation musicale par Farnaz Modarresifar (santour) et Marc Bullon (viole de gambe)

Projection Teaser du film d'Igor Mendjinsky, *Notre Songe*, avec la promotion 2019 de l'ESAD

La Oracion del Torero de Josquin Turina par le Quatuor Bergamasque

2-6 LES ECHANGES INTERNATIONAUX

Ils concernent étudiants et enseignants, et se développent de manière croissante depuis la création du Pôle. Un poste à temps plein est consacré à ces activités pour les trois disciplines.

ACTIVITES EN EUROPE

ERASMUS

Le PSPBB est engagé dans le programme européen Erasmus depuis 2009 et participe aux « projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur » (Action clé n°1 de mobilité de l'enseignement supérieur du programme Erasmus). Le Pôle est signataire de la Charte « Erasmus + », renouvelée jusqu'en 2020⁵.

Le dispositif Erasmus + fonctionne selon plusieurs grands principes :

- la prise en compte intégrale des matières étudiées à l'étranger pour l'obtention du diplôme ;
- le maintien de l'inscription de l'étudiant dans son établissement d'origine ;
- la gratuité des frais d'inscription ou de scolarité et de la formation dans l'établissement d'accueil ;
- l'aide financière pour couvrir les frais de voyage et de séjour sous forme de bourse pour les étudiants et d'un forfait journalier pour les enseignants et le personnel administratif.

Partenariats européens conclus

Le programme ERASMUS promeut le développement de partenariats bilatéraux avec des établissements de l'enseignement supérieur (hors France). Au travers de ce dispositif, le PSPBB tisse des liens avec des universités et des conservatoires sur le territoire européen (cf. liste des établissements partenaires en annexe).

Ces partenariats facilitent le travail pédagogique inter-établissements nécessaire à la reconnaissance des matières et des crédits associés à l'obtention d'un diplôme. Ils offrent aussi aux enseignants la possibilité d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques et professionnelles. De plus, ils représentent une « sécurité » pour les étudiants désireux d'étudier à l'étranger.

En 2019, sept nouveaux accords interinstitutionnels ont été signés :

- University of the Arts - Sibelius Academy, Helsinki (Finlande)
- Danish National Academy of Music, Odense/Esbjerg (Danemark)
- Fontys School of Fine and Performing Arts, Eindhoven (Pays-Bas)
- University of Ostrava, Faculty of Fine Arts, Ostrava (République Tchèque)
- Academy of Music in Krakow, Cracovie (Pologne)
- Universität Mozarteum Salzburg (Autriche)
- Norwegian Academy of Music, Oslo (Norvège)

Séjours en Europe organisés dans le cadre d'ERASMUS

Les étudiants du PSPBB, en s'inscrivant dans un établissement partenaire pour un semestre (au minimum), acquièrent de nouvelles connaissances, approfondissent leurs pratiques artistiques et développent leur propre réseau professionnel.

⁵ Numéro de la nouvelle charte : 255023-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE.

Mobilités étudiantes

Neuf étudiants du PSPBB ont étudié à l'étranger, au minimum un semestre ou pour certains, pendant deux semestres. Inversement, quatre étudiants étrangers ont été accueillis au PSPBB.

La sélection des étudiants se fait à partir d'un dossier constitué notamment du projet artistique de l'étudiant ; il peut prendre la forme d'un enregistrement sonore (musiciens), d'un monologue (comédiens) ou d'une séquence chorégraphique (danseurs). La qualité de la prestation présentée participe à l'admission de l'étudiant chez le partenaire académique. Le nombre d'étudiants partant en mobilité est donc très variable d'une année à l'autre.

Mobilités étudiantes sortantes

Au début de l'année 2019, cinq étudiants étaient en séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'Erasmus + (année scolaire 2018-2019) :

- Akira Lee Barrios Escalona (DNSPM – Classique à contemporain - Hautbois), Hochschule für Musik und Theater München (Allemagne) – séjour d'octobre 2018 à juillet 2019.
- Flore-Elise Capelier (DNSPM – Classique à contemporain – Piano), Anton Bruckner Privatuniversität Linz (Autriche) – séjour d'octobre 2018 à juillet 2019.
- Diane Cesaro (DNSPM – Classique à contemporain – Violon), University of the Arts The Hague (Pays-Bas) – séjour de septembre 2018 à février 2019.
- Mélanie Haas (DNSPM – Classique à contemporain – Clarinette), ESMAE Porto (Portugal) – séjour de septembre 2018 à juillet 2019.
- Ida Zurfluh (DNSPM – Classique à contemporain – Violon), Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Namur (Belgique) – séjour de septembre 2018 à janvier 2019.

À la rentrée 2019, quatre étudiants sont partis en séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'Erasmus+(année scolaire 2019-2020) :

- Tiphaine Chevalier (DNSPM – Classique à contemporain – Chant lyrique), Hochschule für Musik und Theater Rostock (Allemagne) – séjour d'octobre 2019 à février 2020.
- Angèle Decreux (DNSPM – Classique à contemporain – Violoncelle), Folkwang Universität der Künste Essen (Allemagne) – séjour d'octobre 2019 à février 2020.
- Juliette Dournaud (DNSPM – Classique à contemporain – Piano), Sibelius Academy Helsinki (Finlande) – séjour d'août 2019 à mai 2020.
- Lara Krzysko (DNSPM – Classique à contemporain – Harpe), Norwegian Academy of Music, Oslo (Norvège) – séjour d'août 2019 à juin 2020.

Mobilités étudiantes entrantes

Au deuxième semestre de l'année scolaire 2018-2019, deux étudiants ont été accueillis en séjour d'études au PSPBB dans le cadre d'Erasmus+ :

- Fiorenza Nieddu (violon), Conservatorio de Musica L. Canepa de Sassari, Sardaigne (Italie) – séjour de septembre 2018 à juin 2019.
- Albert van Pham (piano), Malmö Academy of Music at Lund University (Suède) – séjour de septembre 2018 à janvier 2019.

À la rentrée 2019, deux étudiants sont arrivés pour un séjour d'études au PSPBB dans le cadre d'Erasmus+ :

- Peter Juuls Moller (guitare jazz), Royal Academy of Music Aarhus/Aalborg (Danemark) – séjour de septembre 2019 à janvier 2020.
- Ariadna Besalduch Mediavilla (violoncelle), Conservatori Superior de Musica del Liceu, Barcelone (Espagne) – séjour de septembre 2019 à janvier 2020.

Mobilités enseignantes

A partir des collaborations académiques et professionnelles, les enseignants proposent (ou se voient proposer) d'intervenir dans des établissements partenaires d'ERASMUS. C'est pour eux l'occasion de rencontrer de nouveaux étudiants et enseignants. Ces mobilités sont vécues comme un temps pédagogique fort et structurant puisqu'elles se concluent très souvent par le projet et la mise en place de rencontres et de mobilités futures.

Mobilités enseignantes sortantes

En 2019, cinq mobilités enseignantes ont été effectuées dans le cadre d'Erasmus+ :

- Xavier Gagnepain (DNSPM, Violoncelle) : quatre jours d'enseignement à Musikhochschule Lübeck (Allemagne), en janvier 2019 (séjour du 12 au 19 avril 2019).
- Philippe Portejoie (DNSPM, Saxophone) : quatre jours d'enseignement à Jazeps Vitols Latvian Academy of Music de Riga, en mars 2019 (séjour du 4 au 7 mars 2019) et deux jours d'enseignement à HKU Utrechts Conservatorium d'Utrecht (Pays Bas), en mai 2019 (séjour les 2 et 3 mai 2019).
- Jean-Michel Goury (DNSPM, Saxophone) : trois jours d'enseignement à Musikhochschule Lübeck (Allemagne), en avril 2019 (séjour du 15 au 17 avril 2019).
- Pascal Le Corre (DNSPM, Musique de chambre, piano) : cinq jours d'enseignement à l'Académie de musique de Cracovie, en octobre 2019 (séjour du 21 au 25 octobre 2019).

Mobilités enseignantes entrantes

En 2019, deux enseignants ont été accueillis dans le cadre d'Erasmus+ :

- Rico Gubler (saxophone), Musikhochschule Lübeck (Allemagne) : trois jours en mars 2019 (séjour du 25 au 27 mars 2019). Enseignant référent : Jean-Michel Goury.
- Troels Svane (violoncelle), Musikhochschule Lübeck (Allemagne) : cinq jours en avril 2019 (séjour du 15 au 19 avril 2019). Enseignant référent : Xavier Gagnepain.

ACTIVITES HORS EUROPE

Canada : Partenariat avec la Faculté de musique de Montréal

Le partenariat avec la Faculté de Musique de l'Université de Montréal s'appuie sur des relations constructives partant d'un souhait mutuel d'augmenter le nombre d'échanges et de projets conjoints. Chaque partie est attentive aux nouvelles propositions faites par l'autre. La convention signée en 2012 fixait comme priorité l'amélioration des activités de formation par les échanges d'expériences et la mise en place de projets conjoints,

Par son nombre d'années d'existence, ses actions et ses interlocuteurs, ce partenariat constitue un pilier de la dimension internationale du Département de Musique du PSPBB et les deux parties continuent d'affirmer leur communauté d'intérêts et d'objectifs dans les domaines académiques et culturels au travers des séjours d'études et d'enseignements organisés tout au long de l'année.

Ce partenariat attire un nombre croissant d'étudiants, de professeurs du PSPBB et de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal comme en témoignent les échanges présentés ci-après :

Mobilités effectuées en 2019

Mobilité des étudiants (sortante) : deux étudiants

- Solène Dumontier (DNSPM – Classique à contemporain – Alto), Université de Montréal (Canada) – séjour de septembre 2019 à avril 2020.
- Arthur Prieur (DNSPM – Classique à contemporain – Violoncelle), Université de Montréal (Canada) – séjour de septembre 2019 à avril 2020.

Mobilité des étudiants (entrante) : quatre étudiants

- Julien Deguire (clarinette) : séjour d'études de quatre mois (de septembre 2018 à janvier 2019).
- Thomas Gauthier-Lang (saxophone) : séjour d'études de neuf mois (de septembre 2018 à juin 2019).
- Audrey Charron (chant lyrique) : séjour d'études de neuf mois (septembre 2019 à juin 2020).
- Jérémie Desjardins (violoncelle) : séjour d'études de neuf mois (septembre 2019 à juin 2020).

Mobilité des enseignants (entrante) : un accueil

- Ron di Lauro (jazz et musiques improvisées) a été accueilli au PSPBB pour des séances de travail avec les étudiants du département jazz et musiques improvisées (Big Band, master classes, concerts) du 7 au 17 janvier 2019. Enseignant référent : Pierre Bertrand.

Mobilité des enseignants (sortante) : deux séjours

- Anne Constantin (chant lyrique) s'est rendue à l'Université de Montréal du 7 au 15 avril 2019.
- Pierre Bertrand (jazz et musiques improvisées) s'est rendu à l'Université de Montréal en octobre 2019.

Mobilité des personnels (entrante) : multiples

- Accueil d'une délégation de la Faculté de musique de Montréal pour la tenue d'un stand de présentation au CRR de Paris et au CRR de Boulogne-Billancourt en octobre 2019.
- Accueil de représentants de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal au PSPBB avec la tenue d'une session d'information à l'attention des étudiants et d'auditions faisant office de concours d'entrée pour les Masters et de sélection pour les séjours d'études (novembre 2019).

Le coût financier des séjours à l'étranger a conduit le PSPBB à rechercher des financements pour ses étudiants. Les mobilités des enseignants ont été financées sur le budget de l'établissement.

USA : Partenariat avec la New York University

En vertu de la convention de partenariat signée avec New York University en janvier 2018, le PSPBB a accueilli en 2018-2019 trois étudiants de NYU dans les disciplines de chant lyrique (2) et alto.

En 2019-2020, aucun étudiant n'a été reçu.

Mobilité avec la Suisse

Cette année aucun étudiant n'a bénéficié du dispositif mis en place par la Suisse pour accueillir des étudiants.

PRESENCE ET PARTICIPATION DANS LES RESEAUX INTERNATIONAUX

L'Association Européenne des Conservatoires

Le PSPBB est membre de l'Association Européenne des Conservatoires ([AEC](#)), réseau qui rassemble plus de 300 institutions réparties dans 57 pays en Europe et dans le monde. L'AEC œuvre à la structuration et la promotion de l'enseignement supérieur musical en Europe par l'apport de son expertise aux institutions membres et la représentation de leurs intérêts communs auprès des institutions européennes, mais aussi par la promotion des échanges d'expériences et l'organisation d'événements européens.

En 2019, le PSPBB a participé à deux rassemblements de l'AEC :

- Réunion des coordinateurs des relations internationales au Royal Birmingham Conservatoire (Grande-Bretagne) du 13 au 16 septembre 2018 ;
- Assemblée Générale de l'AEC au Conservatoire de Turin (Italie), du 7 au 9 novembre 2019.

Digitalisation des procédures Erasmus, plateforme en ligne EASY

L'AEC (<http://aec.dreamapply.com>) pilote un projet de logiciel européen visant la gestion en ligne des candidatures ERASMUS. Depuis 2016, le PSPBB participe à la mise en place de cette plateforme expérimentale nommée EASY.

Depuis plusieurs années, les coordinateurs des relations internationales des membres de l'AEC étaient demandeurs d'un système européen commun de gestion des candidatures ERASMUS en ligne, adapté aux institutions d'enseignement supérieur artistique. Dans le cadre du projet FULL SCORE, porté par l'AEC et financé par l'Union Européenne, un groupe de travail de l'association a sélectionné la société estonienne Dreamapply (spécialisée dans le développement de logiciels de candidature dans l'enseignement supérieur) pour développer un logiciel qui devrait permettre de répondre aux besoins des conservatoires européens.

Dans cette première étape expérimentale, 41 institutions avaient décidé d'adopter EASY. En 2018, le PSPBB a continué à participer à EASY, qui entamait sa deuxième année et figure désormais dans le projet européen « Erasmus Without papers ».

Association of Schools of Jazz (IASJ)

Le PSPBB est également membre de l'International **Association of Schools of Jazz (IASJ)**. Ce réseau rassemble plus de 80 institutions spécialisées dans le jazz réparties dans 40 pays du monde entier et œuvre à la promotion des échanges d'expériences et de la mobilité internationale dans le domaine de la musique jazz. En 2019, Jean-Charles Richard, coordinateur du cursus Jazz et musiques improvisées, a participé à l'IASJ Jazz Meeting organisé à Viljandi (Estonie) du 1^{er} au 10 juillet. La participation du PSPBB à ces réunions est essentielle et permet :

- de se nourrir des expériences des autres établissements d'enseignement supérieur ;
- d'exposer le fonctionnement de l'enseignement supérieur artistique en France et de faire connaître le PSPBB ;
- de favoriser l'insertion des étudiants du PSPBB dans les cursus de Master proposés à l'étranger.

LES FINANCEMENTS DE LA MOBILITE

Financements ERASMUS

Deux conventions ont couru pendant l'année 2019 :

- du 01/06/2018 au 30/09/2019 (convention de 16 mois)
- du 01/06/2019 au 31/05/2021 (convention de 24 mois)

Le **contrat 2018** couvrant la période allant du 1^{er} juin 2018 au 30 septembre 2019 correspondait à 8 334 €. La subvention accordée au PSPBB a financé cinq séjours d'études à l'étranger et un séjour d'enseignement.

Le **contrat 2019-2021** visant la période allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021 allouait au PSPBB une enveloppe de 9 984 €, qui a permis de financer quatre séjours d'études à l'étranger et quatre mobilités d'enseignement.

Une subvention de 30 077 € nous a également été accordée par l'Agence nationale ERASMUS pour la période du 1^{er} juin 2020 au 30 septembre 2021.

Les activités internationales et leurs financements étant organisés sur la périodicité imposée dans les conventions signées avec notre bailleur de fonds, une présentation des financements sur le temps calendaire qui sous-tend la rédaction du présent rapport d'activités, serait approximative et, en conséquence, erronée.

Bourses de la Région Ile-de-France pour la mobilité

En 2018-2019, le dispositif régional « Bourses mobilité IDF » financé par la Région d'Île-de-France (montant total distribué de 4 349,90 euros) a permis au PSPBB d'accorder des bourses de mobilité supplémentaires à deux étudiantes en séjour d'études en Europe.

En 2019-2020, la subvention régionale à la mobilité étudiante (4 999 euros) a permis de financer le séjour d'une étudiante à l'Université de Montréal de septembre 2019 à avril 2020 ainsi qu'une mobilité en Allemagne d'octobre 2019 à février 2020.

Ces bourses sont cumulables avec les aides Erasmus, ce qui permet aux étudiants à faibles ressources de se consacrer pleinement aux études pendant la durée du séjour à l'étranger.

Bourses de l'Office franco-allemand pour la jeunesse

Chaque année, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) octroie à un établissement demandeur une bourse d'études en Allemagne par semestre. Ainsi, deux étudiantes (Akira Lee Barrios Escalona, en 2018-2019 et Tiphaine Chevallier en 2019-2020), ont-elles pu bénéficier des aides supplémentaires de l'OFAJ pour leurs séjours dans des conservatoires allemands.

Analyse et perspectives

Un retour d'observation du Service des relations internationales sur l'activité depuis sa création met en évidence que le programme ERASMUS a bien fonctionné au PSPBB avec trois observations :

1. Adéquation avec le dispositif, bénéfices pédagogiques et institutionnels. Les projets internationaux du PSPBB répondent aux principes d'ERASMUS car les séjours effectués ont permis de renforcer : les savoirs et les compétences pédagogiques ainsi que les réseaux ; des partenariats porteurs pour l'avenir des étudiants et des enseignants.
2. Intégration des acquis générés au cours de la mobilité : l'obtention des diplômes et la qualité des études ainsi que la volonté des enseignants de s'inscrire dans une démarche d'internationalisation des savoirs témoignent de la vitalité du programme ERASMUS au sein du PSPBB ;
3. Atteinte des objectifs et des volontés pédagogiques : la durée de mobilité des étudiants (au moins un semestre) indique une capacité élevée d'adaptabilité aux programmes pédagogiques autres que ceux d'origine.

La priorité est de consolider les relations partenariales et leur développement par la recherche de nouveaux partenaires en adéquation avec le projet pédagogique du PSPBB.

La gestion de la procédure avec les universités, et des échanges à développer dans les trois disciplines

Au cours de l'année 2019, les activités et les demandes faites au Service des relations internationales se sont intensifiées.

Depuis plusieurs années, le PSPBB a mis en place une organisation administrative et pédagogique pour accompagner les projets internationaux de ses étudiants et de ses enseignants.

Il est cependant nécessaire de clarifier la procédure au plan pédagogique avec les universités, procédure souvent existante, de validation en amont du départ du séjour, pour garantir une meilleure fluidité des validations pédagogiques.

Le travail de développement des partenariats porte ses fruits puisque leur augmentation offre aux étudiants et aux enseignants un éventail plus important de cours, de lieux d'études ou d'enseignement. La meilleure connaissance de nos partenaires et des programmes qu'ils offrent facilite la construction de projets de séjour à l'étranger. Leur réalisation s'en trouve ainsi améliorée.

De plus en plus d'enseignants se sont investis dans la dimension internationale de l'école. Ils ont accompagné les étudiants dans la construction et la validation du parcours pédagogique et souhaité faire une mobilité d'enseignement à l'étranger.

L'augmentation du nombre de demandes d'étudiants étrangers souhaitant venir au PSPBB est aussi à relever, témoin de sa place croissante dans le paysage européen de l'enseignement supérieur artistique.

Si la mobilité est importante pour le département musique, les départements théâtre et danse jazz sont cependant moins en demande. Cette réalité vient notamment du fait que :

- l'organisation des cursus académiques freine le départ des étudiants à l'étranger. Ces périodes dédiées à la création sont importantes ;
- l'esprit de troupe est plus prégnant dans ces formations (méthode d'apprentissage) ;
- de nombreuses écoles théâtrales n'acceptent pas encore les étudiants en échange ;
- en danse, les étudiants ne sollicitent pas forcément le programme Erasmus puisqu'un certain nombre d'entre eux effectuent déjà des stages à l'étranger pendant les vacances scolaires.

Le souhait pour le futur est de nouer des liens avec de nouveaux partenariats et de promouvoir le PSPBB sur ce champ, en France et sur la scène internationale.

III – LES SITES D'ENSEIGNEMENT ET LES MOYENS MATERIELS

3-1 LES ESPACES DE TRAVAIL PEDAGOGIQUE

Les lieux d'enseignement du PSPBB sont multiples : CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt, ESAD, universités Sorbonne Nouvelle et Sorbonne Université, Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Studio des Abbesses, IFPRO, CMDL.

Ces espaces ne suffisant pas, le PSPBB a dû louer quelques espaces de travail pédagogique en 2019 tels que les salles de danse de l'IFPRO et des salles de cours pour la danse.

La Ville de Paris a poursuivi en 2019 la mise à disposition des studios de danse sis dans les nouveaux conservatoires : les CMA 6, CMA 13 et CMA 17, qui font l'objet de valorisations.

La classe de composition électroacoustique et les départements jazz et MAA du CRR de Paris et du PSPBB sont toujours installés dans le bâtiment de la Ville de Paris, 53 rue Jean Jacques Rousseau.

Les auditrices de la Ville et du ministère ont recommandé la réduction du nombre de sites d'enseignement afin de simplifier la gestion et de limiter les déplacements des étudiants : la concertation avec les tutelles notamment Ville de Paris et GPSO a commencé fin 2019 dans cette perspective.

3-2 LES LOCAUX DE L'ADMINISTRATION

L'équipe administrative est installée dans des bureaux, 35 boulevard Berthier dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Ces locaux sont loués par le PSPBB, le montant du loyer et des charges pour un an s'élevant à 89 000 euros environ : ils constituent l'unique lieu spécifique du PSPBB mais leur éloignement des sites d'enseignement et le manque de grands locaux de réunion ou un petit auditorium ne permettent pas autant d'échanges avec les enseignants et les étudiants qu'il serait souhaitable, comme les auditrices l'ont relevé.

3-3 L'ACQUISITION DE MATERIELS

Des **matériels à finalité pédagogique** ont été acquis en 2019 :

- Armoires pour le stockage des costumes et des instruments du département Danse situé au Conservatoire des Abbesses
- Complément pour l'aménagement du studio d'enregistrement situé Rue Jean Jacques ROUSSEAU (NEVE 88RLB et NEVE 1073LB) en MAA
- Tables pour cours pratiques et son chariot de transport au département Théâtre situé à l'ESAD

Administration

De nouveaux outils informatiques et de bureau ont été acquis en complément ou en remplacement du matériel de l'équipe et à des fins de sécurisation du système de sauvegarde :

- PC fixe pour le poste de Production et deux MAC pour les Relations internationales et la Communication
- NAS afin de sécuriser et d'automatiser les sauvegardes et le partage des fichiers en interne
- Imprimante ZEBRA pour les cartes étudiantes

Des fauteuils de bureau et un frigidaire ont également été acquis pour le personnel des locaux administratifs.

IV – LE BUDGET

Le budget de l'année 2019 a été voté selon la maquette des collectivités de 500 à 3 500 habitants, conformément à la délibération n°2016-05 du 6 octobre 2016 et aux préconisations de la DRFIP, par nature et par chapitre. Les contributions en nature ne sont plus inscrites dans le budget de l'établissement.

L'année 2019 se caractérise par un budget prévisionnel en diminution (de 5.05 %) par rapport au budget prévisionnel de l'année 2018 mais équivalent au budget réalisé cette année-là.

4.1 – LES RECETTES ET DEPENSES DE L'EPCC

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2019 : 2,76 M€

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la **subvention du Ministère de la culture** versée par la DRAC Ile-de-France, à hauteur de 2 021 000 euros (dont 1 916 000 euros en fonctionnement général, 70 000 euros pour le diplôme d'Etat (DE) de professeur de théâtre, 30 000 € de subventions exceptionnelles et 5 000 euros de financement d'un projet avec le Pôle Sup'93).

Ces recettes de fonctionnement 2019 de **2 760 366,01 € euros** ne tiennent pas compte du résultat de l'exercice 2018 qui s'élève à 781 263,14 €, montant venant s'ajouter aux recettes de l'année dans le résultat de l'exercice.

Il convient de noter que la subvention de fonctionnement du Ministère ayant fait l'objet d'une réserve de précaution de 3 %, le versement initial de la subvention de fonctionnement s'était élevé à 1 926 420 euros. Ce gel n'ayant pas été levé, la DRAC a décidé d'allouer une subvention complémentaire au PSPBB pour le compenser, d'un montant de 59 580 euros.

La Ville de Paris et Grand Paris Seine Ouest ont versé des subventions d'équilibre pour l'emploi d'enseignants rémunérés par le PSPBB à taux plein, non mis à disposition par ces collectivités.

Les subventions versées sont d'un montant de 335 000 euros de la part de la Ville de Paris et de 19 681 euros de la part de GPSO. La Ville de Paris a décidé d'abonder sa dotation par le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 35 000 euros.

Pour la première année, la Région Ile-de-France a versé au PSPBB une subvention de 4 349,90 euros pour financer des bourses de mobilité étudiante.

Les frais d'inscription comprennent les frais de concours et les frais de scolarité.

Les tarifs pour la rentrée n'ont pas été modifiés en 2019 et sont les suivants :

- frais de dossier DNSP et DE théâtre : 70 euros
- frais de dossier DE musique : 40 euros
- frais de scolarité DNSP : 450 euros
- frais de scolarité : DE musique : 100 euros
- frais de scolarité DE musique post DNSPM : 300 euros
- frais de scolarité DE théâtre : 550 euros (FI), 6800 euros (FC), 400 euros (EE)

Les droits d'inscription et frais de scolarités perçus en 2019 s'élèvent à 237 715 euros, en augmentation de 65 723 euros par rapport à 2018, soit + 27,6 %.

Au titre de la taxe d'apprentissage (catégorie B), le PSPBB a perçu en 2019 une somme totale de 35 502,79 € conforme à l'estimation initiale (35 000 euros).

Par ailleurs, le reversement de la taxe sur les salaires indûment perçue par les impôts en 2018 a généré une recette exceptionnelle de 50 000 euros en 2019.

Enfin, diverses recettes furent enregistrées dont subventions pour bourses, produits exceptionnels, atténuations de charges, libéralités pour un montant global de 57 117,32 euros.

Concernant les recettes, le **résultat** dégagé sur l'année 2018 s'élève à **781 263,14 euros** portant le total des recettes de fonctionnement à **3 541 629,15 euros**.

Le solde des crédits d'un montant de 289 895,12 euros n'a pas fait l'objet d'un report de crédit.

Les recettes d'investissement 2019 – 49 999,45 euros

Les recettes prévisionnelles de l'année 2019 en investissement s'élevaient à 25 816,39 euros provenant d'un prélèvement sur la section de fonctionnement (recettes d'ordre). Ces recettes d'investissements sont complétées par le report 2018 pour 24 183,06€ correspondant aux amortissements 2017 qui n'avaient pu être constatés, soit un total de 49 999,45€.

LES DEPENSES

Le budget (primitif + supplémentaire) 2010 s'élevait à 2 719 643 euros en fonctionnement dont 25 816,39 euros en dépenses d'ordre vers la section d'investissement, soit 2 693 826,61 euros en dépenses de fonctionnement réelles. En investissement pour 2019, les dépenses étaient estimées à 25 816,39 euros, dont la totalité financée par la section de fonctionnement.

La masse globale de dépenses réelles, fonctionnement et investissement confondue était estimée à 2 745 459,39 euros.

Les dépenses de fonctionnement 2019 – 2 474 152,57 euros

Les charges de personnels prévues étaient de 1 946 922,65 euros, constituant 71,59 % du budget global de fonctionnement.

Les dépenses réelles réalisées en 2019 s'élèvent au total à 2 448 336,18 euros dont 1 839 173,62 euros en charges de personnels, constituant 75,12 % des dépenses réelles réalisées.

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées ne représentent au global que 90,89 % des dépenses prévisionnelles.

Sont à relever dans les postes qui n'ont pas été reconduits : celui du Fonds d'insertion danse : 15 000,00€

Le poste « Taxe sur les salaires » a également été supprimé, à hauteur de 102 383,15€ dû au fait que l'EPCC n'y est plus soumis. L'ensemble des comptes de fonctionnement ont été diminués afin de s'ajuster au plus juste au consommé 2018.

Au final, le **résultat excédentaire de l'exercice 2019 s'élève à 270 618,13 euros en fonctionnement**, sachant que l'excédent antérieur s'élevait à 805 446,20 euros, l'excédent cumulé de clôture s'élève à 1 051 882 euros.

Les dépenses d'investissement 2019 – 15 445 euros

Les dépenses prévisionnelles au budget 2018 s'élevaient à 25 816,39 euros. Les dépenses réalisées en investissement s'élevaient à 15 445 euros, inférieures aux dépenses prévisionnelles (achat de logiciels de comptabilité et de gestion de la paye prévus mais finalement non nécessaires).

Le résultat excédentaire était de 10 371,39 euros.

4.2 – LE BILAN DE L'ANNEE 2019

Il présente les caractéristiques suivantes :

- le réalisé 2019 correspond à une année de recherche d'économies pour le PSPBB, avec un effort effectué sur les charges de personnel ;

- sur cette année, le réalisé représente 90,76 % du budget prévisionnel voté en CA ;
- la destination du solde cumulé excédentaire de 1 062 252 euros a été décidée par le Conseil d'administration à l'occasion du vote du budget supplémentaire 2020.

4.3 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES

En charges de fonctionnement courantes, les dépenses de 2019 ont diminué de 75 000 € par rapport à la consommation 2018, soit un fléchissement de 3 %. Cette sous consommation fut exceptionnelle en 2019, résultant de plusieurs facteurs :

- absence de pilotage des dépenses de la direction, sous-dimensionnement et épuisement de l'équipe ;
- absence de visibilité en termes de programmation en production nécessitant des prévisions à la hausse ;
- projets non réalisés notamment master classes et productions, ayant un impact sur plusieurs comptes ;
- soutien logistique important des conservatoires ;
- annulation du recrutement d'une promotion en DE théâtre ;
- économies faites sur certains postes : honoraires d'avocats non dépensés, sous-consommation du fonds d'insertion, vacances de postes.

Par ailleurs, concernant la masse salariale, la sous-consommation 2019 par rapport à 2018 est également très importante : 132 000 € de moins par rapport à 2018. En particulier, les économies faites dans le département musique sont sensibles, de même que l'annulation d'un concours pour le DE théâtre a entraîné l'annulation concomitante du recrutement d'enseignants.

En trois ans, le nombre d'heures d'enseignement payées à taux plein a régulièrement augmenté (passant de 9 336 h en 2017 à 9 687,5 en 2018 (+ 351h, soit + 3,7 %), puis à 10 312 h en 2019 (+626,5 h, soit + 6,4 %).

Le nombre d'heures d'enseignement mises à disposition a inversement diminué, passant de 9 427 h à 9319,5 heures entre 2017 et 2018, (-1,1 %), puis à 9 107 h en 2019 (- 212,5 h, soit - 2,3 %).

V – L'AUDIT CONJOINT DES TUTELLES CONDUIT EN 2019

Décidé par les tutelles ministère de la Culture et Ville de Paris, il est mentionné au PV du CA du 11 octobre 2019 : « (Florence Touchant) rappelle que cet audit a été commandé par l'État et la Ville de Paris, compte tenu des alertes faites lors de précédents Conseil d'administration par la représentante du personnel administratif. Cet audit doit permettre notamment d'établir un diagnostic sur les conditions de travail du personnel administratif.

Les expertes (*deux inspectrices générales*) qui ont mené cet audit ont effectué un travail en profondeur entraînant un report de la date de sa restitution. Un rapport intermédiaire était attendu mi-juillet mais, compte tenu de ce retard, il a été décidé que le rapport soit rendu dans son intégralité à la mi-octobre 2019.

Florence Touchant explique que ce qui ressort déjà de cet audit est que le malaise de l'équipe administrative est une réalité et qu'il a plusieurs causes que le rapport listera. Elle annonce dès à présent qu'à l'issue de cet audit des décisions concernant les ressources humaines devront être prise par la Direction.

Elle fait savoir qu'une restitution de cet audit pourra être faite au PSPBB. En revanche, le format de cette restitution n'a pas encore été arrêté. Elle aura lieu avant le prochain Conseil d'administration afin que lors de ce conseil la direction du PSPBB puisse présenter un plan d'action. ».

Lors du Conseil d'administration du 17 décembre 2019 : André Mondy le nouveau président a présenté le rapport d'audit (déjà évoqué par le Directeur aux équipes en novembre 2019). Le Président indiquait en CA : « le rapport fait ressortir une crise d'identité profonde et confirme la légitimité de l'alerte de l'équipe. Le rapport révèle également que le fait de calquer le modèle associatif sur celui de l'EPCC n'a pas été suffisant. L'éclatement des locaux apparaît également comme problématique ainsi que la non prise en compte de l'augmentation des coûts due au passage en EPCC. Le fait d'avoir fait un simple transfert des activités précédentes en EPCC marque une impossibilité de régler les problèmes. La crise a révélé aussi une crise de management, un vrai problème de gouvernance. C'est un élément constitutif fort. ». A été également pointée la nécessité de renforcer les liens avec les universités.

A la suite de l'audit, un plan d'action fut proposé aux tutelles par le Directeur, suivi de la création d'un comité de suivi du plan d'action, composé des tutelles.

La mobilisation des étudiants en cette période de tensions croissantes s'est traduite par une intervention des étudiants du département théâtre en séance du CA, suite aux inquiétudes liées à la gouvernance.

De même, l'organisation avec trois mois de retard des concours DNSPM, en grande partie liée aux incertitudes budgétaires de 2019, a pesé sur le climat de travail.

CONCLUSION

La crise sociale et l'inquiétude des étudiants et des enseignants, la surcharge de travail et la souffrance au travail ont obtenu une première réponse des tutelles par le lancement d'un audit mené par la Ville de Paris et le ministère de la Culture, mais également par un abondement budgétaire pour soutenir la création de postes d'administration.

La mise en place d'un comité de suivi des tutelles a permis de prendre ces décisions et de les accompagner, notamment :

- la confirmation de l'investissement des collectivités et de l'Etat dans les missions de l'EPCC et un abondement supplémentaire de la Ville de Paris et de la DGCA appuyé sur le travail du comité d'orientation budgétaire ;
- un abondement par la DRAC de crédits supplémentaires destinés à la création de deux nouveaux emplois : responsable ressources humaines et chargé de scolarité.

L'assurance de réunir régulièrement ce comité de suivi fut prise pour toute la période que la crise de gouvernance nécessiterait, ce qui fut fait, permettant des échanges utiles entre l'établissement et les tutelles.

ANNEXES

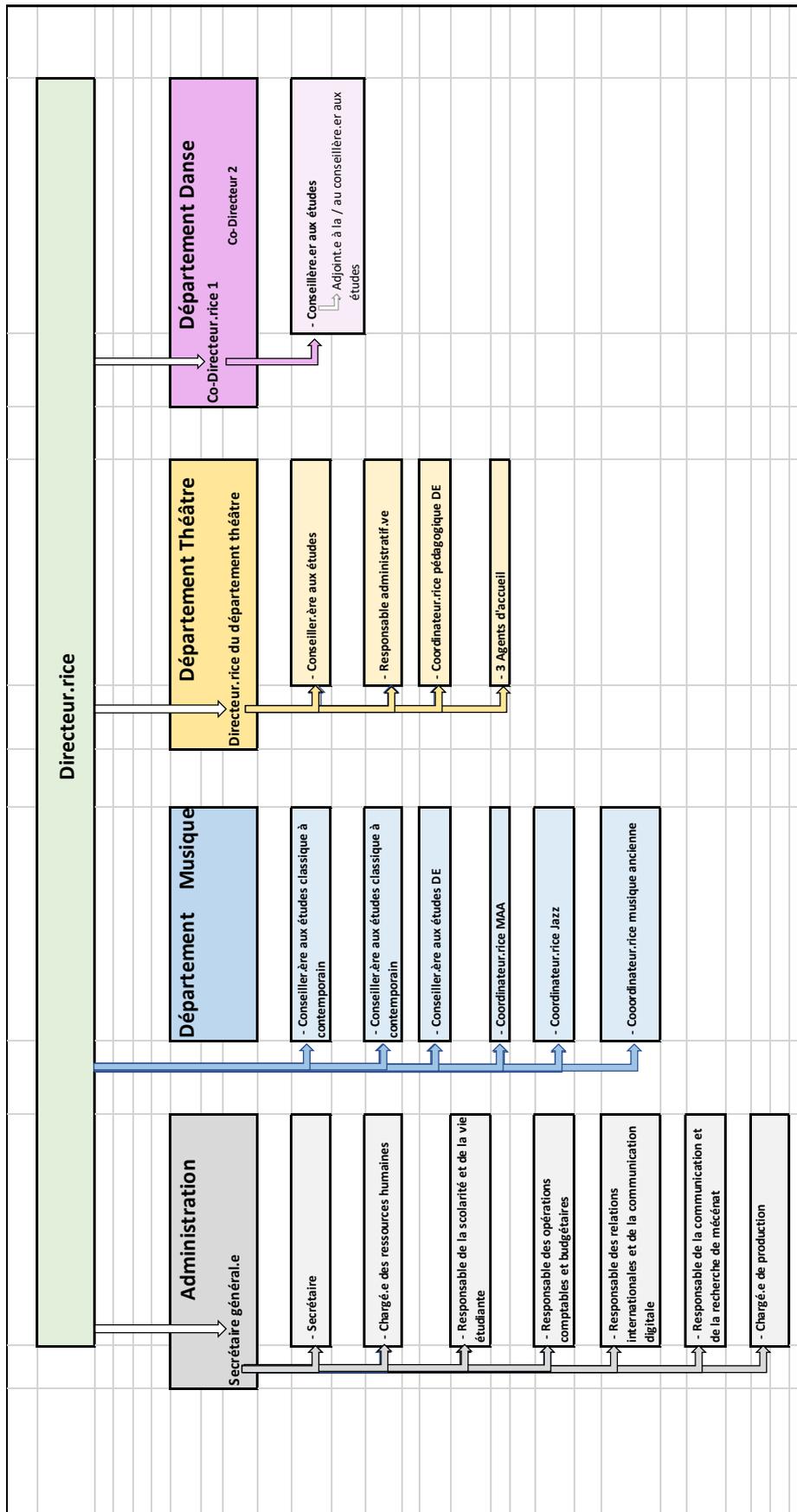
1 - Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

EPCC PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS BOULOGNE - BILLANCOURT		COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 décembre 2019	
	REPRÉSENTANTS	NOM	FONCTION
Représentants des personnes publiques	Ville de Paris	Marie-Christine LEMARDELEY Philippe DUCLOUX	Conseillère de Paris Conseiller de Paris
	Grand Paris Seine Ouest	Armelle GENDARME Pascal LOUAP	Conseillère communautaire GPSO - conseillère municipale de Boulogne Billancourt Conseiller communautaire GPSO - Maire - adjoint de Boulogne - Billancourt
	DGCA - Ministère chargé de la culture	Sylviane TARSOT-GILLERY	Directrice générale de la création artistique
	Préfecture de Région	Laurent ROTURIER	Directeur régional des affaires culturelles
	Université Paris IV - Sorbonne	Laurent CUGNY	Directeur de l'UFR de Musique et Musicologie
	Université Sorbonne Nouvelle - Paris III	Romain PIANA	Professeur
	Personnalité qualifiée Ministère chargé de la culture (président)	André MONDY	Consultant et formateur
	Personnalité qualifiée Grand Paris Seine Ouest (vice-présidente)	NN	
	Personnalité qualifiée Ville de Paris (vice-président)	Maxime PASCAL	Chef d'orchestre
	Département musique - 1 représentant des enseignants	Xavier GAGNEPAIN	
Département musique - 1 représentant des étudiants	Jean Baptiste DES BOSQS		
Département danse - 1 représentant des enseignants	Olivier CHANUT		
Département danse - 1 représentant des étudiants	Sarah SALARI		
Département art dramatique - 1 représentant des enseignants	Valérie BEZANÇON		
Département art dramatique - 1 représentant des étudiants	Victoria CHENE		
MEMBRES SUPPLÉANTS	Ville de Paris	Christophe GIRARD	Conseiller de Paris
	Grand Paris Seine Ouest	Hermano SANCHES RUIVO Grégoire DE LA FONCIÈRE	Conseiller de Paris Vice - président GPSO délégué à la culture - Maire de Sèvres
	Université Paris IV - Sorbonne	Anne - Charlotte LORBER	Conseillère communautaire - conseillère municipale de Boulogne Billancourt
	Université Sorbonne Nouvelle - Paris III	Aline BARTISSOL	
	Département musique - 1 représentant des enseignants	Arthur PRIEUR	
	Département musique - 1 représentant des étudiants	Piscilla DANTON	
	Département danse - 1 représentant des enseignants	Noam DUCLOS	
	Département danse - 1 représentant des étudiants	Catherine RETORE	
	Département art dramatique - 1 représentant des enseignants	Elienne THOMAS	
	Département art dramatique - 1 représentant des étudiants		
INVITES PERMANENTS	Administration	Laurent GARDEUX	Directeur
	Comptable- Direction régionale des finances publiques	Bernard GEOFFROY	Directeur du Pôle Gestion Publique Secteur Public Local - Représentant de M. PAFINI - Comptable direct du Trésor

2 - Composition du Conseil pédagogique au 31 décembre 2019

PÔLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS BOULOGNE-BILLANCOURT COMPOSITION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE AU 31 DECEMBRE 2019			
	REPRESENTANTS	NOMS	FONCTIONS
MEMBRES DE DROIT	PSPBB	Laurent Gardeux	Directeur
	Département musique	NN Davy Basquin ou Hélène Genet	Directeur pédagogique Conseiller aux études
	Département art dramatique	Serge Tranvouez Carole Bergen	Directeur pédagogique Conseiller aux études
	Département Danse	Rick Odums ou Patricia Alzetta Nathalie Moreno	Directeurs pédagogiques Conseiller aux études
MEMBRES NOMMÉS	Université Paris-Sorbonne (Paris IV)	Guillaume Bunel et Philippe Cathé	Coordinateur pédagogique DNSPM / Paris IV
	Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3	Julia Gros De Gasquet	Enseignante Institut d'Etudes Théâtrales
	Département musique	NN	Personnalité qualifiée
	Département art dramatique	NN	Personnalité qualifiée
MEMBRES ÉLUS	Enseignants département musique (3)	Xavier Gagnepain Michaël Ertzscheid Louis Fima	
	Enseignants département art dramatique (2)	Catherine Retore NN	
	Enseignants département danse (1)	Olivier Chanut	
	Étudiants département musique (2)	Alexis Cadeillan	
	Étudiants département art dramatique (1)	Jean-Baptiste des Bosc	
	Étudiants département danse (1)	Nadège Rigault	
	Enseignants département musique (3)	Cassiopée ASTASIE Aline BARTISSOL Anne Ricquebourg	
	Enseignants département art dramatique (2)	Ariane JACOB Valérie ONNIS NN	
	Enseignants département danse (1)	Priscilla DANTON	
	Étudiants département musique (2)	Sylvain Fouché Arthur Prieur	
SUPLÉANTS	Étudiants département art dramatique (1)	Gwenaëlle Martin	
	Étudiants département danse (1)	Mélissa THOMAS	

3 – Organigramme au 31 décembre 2019



4 - Partenariats inter-institutionnels ERASMUS du PSPBB depuis 2011

Pour mémoire, depuis 2011, le PSPBB a signé des **partenariats interinstitutionnels Erasmus** avec les établissements suivants :

Pays	Ville	Institution	Code Erasmus
Allemagne	Berlin	Universität der Künste	D BERLIN03
	Detmold	Hochschule für Musik Detmold	D DETMOLD01
	Düsseldorf	Robert Schumann Hochschule	D DUSSELD06
	Essen	Folkwang Universität der Künste	D ESSEN02
	Freiburg	Hochschule für Musik Freiburg	D FREIBUR03
	Karlsruhe	Hochschule für Musik Karlsruhe	D KARLSRUHE03
	Lübeck	Musikhochschule Lübeck MHL	D LUBECK02
	Munich	Hochschule für Musik und Theater München	D MUNCHEN03
	Rostock	Hochschule für Musik und Theater Rostock	D ROSTOCK02
	Trossingen	Staatliche Hochschule für Musik Trossingen	D TROSSIN01
	Weimar	Hochschule für Musik Franz Liszt Weimar	D WEIMAR02
Autriche	Graz	Kunstuniversität Graz	A GRAZ03
	Linz	Anton Bruckner Privatuniversität für Musik, Schauspiel und Tanz	A LINZ 17
	Salzbourg	Universität Mozarteum Salzburg	A SALZBUR02
Belgique	Bruxelles	Conservatoire Royal de Bruxelles	B BRUSSEL07
		Koninklijk Conservatorium Brussel – School of Arts (Erasmushogeschool Brussel)	B BRUSSEL46
	Namur	Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie	B NAMUR13
Bulgarie	Sofia	National Academy of Music "Prof. Pancho Vladigerov"	BG SOFIA13
Danemark	Aarhus	The Royal Academy of Music, Aarhus/Aalborg	DK AARHUS05
	Odense/Esbjerg	Danish National Academy of Music	DK ODENSE22
Espagne	Barcelone	Conservatori del Liceu	E BARCELO30
	Málaga	Conservatorio Superior de Música de Málaga	E MALAGA02
	Vigo	Conservatorio Superior de Música de Vigo	E VIGO03
Estonie	Tallin	Estonian Academy of Music and Theatre	EE TALLIN03
Finlande	Helsinki	University of the Arts - Sibelius Academy	SF HELSINKI42
Hongrie	Budapest	Liszt Ferenc Academy of Music	HU BUDAPES25
	Miskolc	University of Miskolc	HU MISKOLC01
Italie	Bologna	Conservatorio di Musica Giovan Battista Martini	I BOLOGNA04
	Frosinone	Conservatorio di Musica Licinio Refice	I FROSINO02
	Latina	Conservatorio Statale di Musica Ottorino Respighi de Latina	I LATINA02

	Pesaro	Conservatorio Statale di Musica "Gioachino Rossini"	I PESARO01
	Roma	Accademia Nazionale d'Arte Drammatica Silvio d'Amico	I ROMA29
		Saint Louis College of Music	I ROMA30
		Conservatorio di Musica Santa Cecilia	I ROMA09
	Salerno	Conservatorio di Musica Giuseppe Martucci Salerno	I SALERNO02
	Sassari (Sardaigne)	Conservatorio di Musica "L. Canepa"	I SASSARI02
	Verona	Conservatorio di Musica Evaristo Felice Dall'Abaco	I VERONA02
	Vicenza	Conservatorio "A. Pedrollo" di Vicenza	I VICENZA03
Lettonie	Riga	Jazeps Vitolis Latvian Academy of Music	LV RIGA05
Norvège	Oslo	Norwegian College of Dance	N OSLO42
		Norwegian Academy of Music	N OSLO03
Pays-Bas	Amsterdam	Conservatorium van Amsterdam	NL AMSTERD07
	Eindhoven	Fontys School of Fine and Performing Arts	NL EINDHOV 03
	Groningen	Prince Claus Conservatoire	NL GRONING03
	La Haye	Royal Conservatoire, University of the Arts	NL S-GRAVE05
	Rotterdam	CODARTS - Hogeschool voor de Kunsten	NL ROTERD09
Pologne	Cracovie	The Academy of Music in Krakow	PL KRAKOW09
	Varsovie	Uniwersytet Muzyczny Fryderyka Chopina	PL WARSZAW09
Portugal	Porto	Escola Superior de Música e Artes do Espectáculo	P PORTO05
République Tchèque	Ostrava	University of Ostrava, Faculty of Fine Arts	CZ OSTRAVA02
Suède	Malmö	Malmö Academy of Music - Faculty of Fine and Performing Arts - Lund University	S LUND01
	Stockholm	Kungliga Musikhögskolan i Stockholm - KMH (Royal College of Music in Stockholm)	S STOCKHO11
Suisse	Genève	Haute École de Musique Genève - HEM-GE	CH DELEMON02
	Lausanne	Haute École de Musique - HEMU	
Turquie	Istanbul	Istanbul State Conservatory - Mimar Sinan Fine Arts University	TR ISTANBU06
		Turkish Music Conservatory - Istanbul Teknik Universitesi (İTÜ)	TR ISTANBUL04